

XVIII^e Année

Nos 8 et 9

—o—

Moût - Septembre

1915

—o—

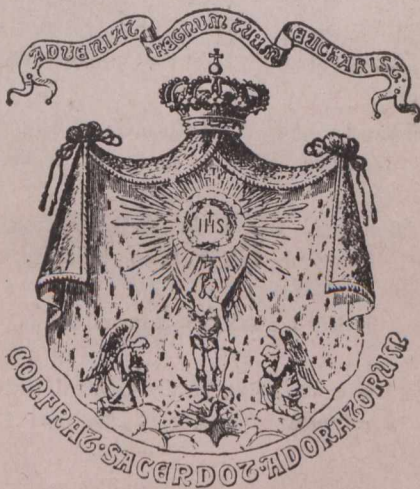
ANNALES

des

PRETRES-ADORATEURS

et de la

LIGUE SACERDOTALE DE LA COMMUNION



NOUVELLE SERIE

ABONNEMENT:

Canada: \$1.00

Etats-Unis: \$1.25

368 MONT-ROYAL EST, MONTREAL, P. Q.

Direction de l'Œuvre

DIRECTEUR GENERAL POUR LE CANADA : R. P. Directeur,
368 Avenue Mont-Royal Est, Montréal.

Directeurs diocésains

MONTREAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de Lachine P. Q.
QUEBEC ; Monsieur l'abbé C. A. Collet, Barrière St-Louis, Belvédère,
Québec.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de l'Arche-
vêché.

CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé F.-X. Frenette, procureur à l'Evêché
de Chicoutimi.

RIMOUSKI : Monsieur l'abbé J. Lionel Roy, professeur au Séminaire de
Rimouski.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St-Germain, Evêché de Nicolet.

ST-HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de St-Hya-
cinthe.

SHERBROOKE : Monsieur L'abbé J. Chs McGee, Sutton, P. Q.

TROIS-RIVIERES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe. Précieux-Sang,
Trois-Rivières

VALLEYFIELD : Monsieur L'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège de Val-
leyfield.

JOLIETTE : Mgr Eustache Dugas, Vicaire Général, Evêché de Joliette.

ST-BONIFACE : Mgr. Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St-Boniface,
Man.

REGINA : Rév. Zéphirin Marois, Evêché de Régina, Sask.

TORONTO : Rev. A. O'Leary, St.Mary's Church, Collingwood, Ont.

KINGSTON: Rev. Archibald Hanley Archbishop's Palace, Kingston, Ont.

LONDON: Rev. Theo. Valentin, St-Joseph's Hospital, London, Ont.

HAMILTON: Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler, Ont.

HALIFAX: Rev. Gerald Murphy, St-Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN: Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co. Queen,
P. E. I.

PETERBORO: Rev. Patrick J. Kelley St-Peter's Cathedral, Peterboro, Ont.

MONT-LAURIER. Rev. J. Eug. Limoges, Curé de la Cathédrale de
Mont-Laurier.

SAINT-JEAN: Rev. M. E. Savage, Moncton, N. B.

EDMONTON: Rev. Père L. Simard, O. M. I., Archevêché de St-Albert
Alta.

ANTIGONISH: Rev Michael Gillis, Antigonish, N. S.



Trone d'exposition de la Chapelle du T. S. Sacrement.



SA SAINTETE BENOIT XV

ET

l'Association des Prêtres-Adorateurs.

Le 9 Juin, dans une audience accordée à Sa Grandeur Monseigneur Bartolomasi, Président du Comité permanent des Congrès eucharistiques nationaux d'Italie, Notre Saint-Père le Pape Benoît XV daignait faire à notre chère Association l'honneur insigne de lui donner Son très auguste Nom, se mettant ainsi à la tête de la pieuse et nombreuse phalange des 120,000 Prêtres-Adorateurs répandus dans le monde entier.

Nos Confrères sauront apprécier, comme il convient, cette précieuse faveur, qui est en même temps la plus grande marque d'estime que le Souverain Pontife puisse accorder à notre Œuvre. Ils ne manqueront pas de s'en réjouir avec nous, et y trouveront un nouveau et puissant motif de s'acquitter fidèlement des engagements d'honneur qu'ils ont contrac-

tés envers Notre Seigneur au T. S. Sacrement en entrant dans l'Association. Ils se rappelleront et comprendront mieux la pressante invitation à la pratique assidue de l'adoration eucharistique que leur adressait récemment le Saint-Père dans son Bref d'approbation de notre Congrès. " Nous qui n'avons rien plus à cœur, y est-il dit, comme de voir le culte de l'Eucharistie s'accroître de jour en jour parmi les fidèles du monde entier, Nous ne pouvons pas ne pas souhaiter ardemment que tous les prêtres, ministres de l'Autel, s'adonnent tellement à la pratique de l'adoration eucharistique, qu'ils en reviennent "comme des lions qui jettent la flamme et que redoute " le démon lui-même".

Ils se souviendront de la leçon et aussi de l'exemple qui, parti de si haut, est par là même si suggestif. Chaque semaine, durant leur heure d'adoration, ils s'uniront d'une manière toute spéciale au Chef auguste de l'Eglise et joindront leurs ferventes supplications à celles qu'Il offre Lui-même pour les grands intérêts du monde, pour l'extension du règne eucharistique de Jésus dans les âmes, et en particulier pour le retour si ardemment désiré de la paix.

Ils feront plus encore. Répondant au désir du Souverain Pontife formulé plus haut, ils inviteront leurs fidèles à se joindre à eux dans une commune adoration et une commune prière au pied du trône de la grâce et de la miséricorde. Ils continueront là et rendront plus sûrement efficace l'office de médiateur qu'ils ont commencé de remplir le matin à l'autel du Sacrifice eucharistique.

Quant au nouvel acte de piété eucharistique que vient de poser Sa Sainteté Benoît XV, il ne fait que confirmer ce que nous en avons déjà dit précédemment et sera un nouveau motif ajouté à bien d'autres de saluer et de vénérer en Benoît XV "*le Pape de l'Adoration*".



CONGRES NATIONAL

DES

Prêtres-Adorateurs du Canada

(13, 14, 15 Juillet 1915)

APERÇU GENERAL.

Pour tous ceux qui les ont vécues, elles se sont écoulées trop rapidement les quelques heures eucharistiques si pleines et si précieuses du récent Congrès national des Prêtres-Adorateurs canadiens. L'impression profonde que l'on garde de ces solennelles réunions au pied de l'Ostensoir ou consacrées à la gloire de l'Eucharistie, c'est que pour le prêtre et les âmes qu'il veut sauver, tout dans sa vie doit graviter autour de l'Hostie, doit se dépenser par Jésus-Hostie, avec et pour Jésus-Hostie, centre unique de toute vie surnaturelle, de toute vie sacerdotale en particulier.

Un cardinal, vingt évêques et près de deux mille prêtres ont assisté à ce premier Congrès national des Prêtres-Adorateurs du Canada, tenu à Montréal, les 13, 14 et 15 juillet, sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec, et la présidence active de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal. "Les promoteurs de ce beau congrès, ainsi que s'exprime la "Semaine religieuse" de Québec, ont droit d'être fiers du succès qui a

marqué les réunions de cette imposante assemblée sacerdotale. Cérémonies religieuses très dignes, séances d'étude intéressantes et instructives, manifestations de piété nombreuses et bien édifiantes, accueil vraiment fraternel fait aux congressistes, fécond échange d'idées théoriques et pratiques, surtout aux dernières séances, tout était de nature à laisser, dans l'esprit des assistants, l'impression d'un Congrès beau dans ses manifestations et qui sera durable dans ses fruits.

Le programme comportait, outre des hommages publics d'adoration et de prière au Dieu de nos tabernacles, des réunions consacrées à l'étude du dogme eucharistique dans ses multiples applications pratiques, et des principaux devoirs qui en découlent pour le prêtre et pour les fidèles.

La grandiose cérémonie d'ouverture à Notre-Dame, avec sa procession du T. S. Sacrement et sa consécration publique des prêtres à Jésus-Hostie, la grand'messe pontificale au pied du Mont-Royal, l'heure sainte prêchée et la messe de communion générale dans les diverses églises de la ville, l'heure solennelle d'adoration pour les prêtres qui clôtura ces assises eucharistiques: telles furent les démonstrations publiques du Congrès.

Mais la partie, sinon la plus imposante, du moins, nous l'espérons, la plus féconde en fruits durables, ce furent les réunions d'étude. Préparées avec soin, consacrées tout entières à une étude approfondie et essentiellement pratique du mystère eucharistique sous son triple aspect de Présence réelle, de Sacrifice et de Communion, ces réunions eurent un intérêt proportionné à l'importance du sujet et au talent remarquable de ceux qui furent appelés à le traiter. Les discussions qui suivirent la lecture des rapports furent, quelques-unes surtout, palpitantes d'intérêt et des plus instructives. Ce n'est pas à dire que rien ne laissa absolument à désirer. En général, les travaux eussent gagné, nous semble-t-il, à être envisagés, du moins en séance, à un point de vue plus immédiatement pratique, ce qui eut permis de consacrer plus de temps à la discussion. Celle-ci, trop souvent, devait être interrompue précisément au moment où elle atteignait son maximum d'intérêt. Néanmoins, même avec ces quelques imperfections, nos séances d'étude ne manque-

ront pas d'être fécondes en résultats: elles ont mis en plus grande lumière les principaux devoirs eucharistiques du prêtre, elles ont éclairé plusieurs points importants de son ministère eucharistique, elles l'ont familiarisé avec certaines initiatives heureuses et fécondes, elles ont éclairci ses doutes et apporté des solutions à ses difficultés.

Piété plus vive, zèle mieux éclairé et plus ardent: tels sont les précieux avantages que les heureux prêtres-congressistes ont retiré de ces belles fêtes eucharistiques. "S'il est vrai, nous écrivait l'un d'eux, qu'il y a dans la blanche Hostie des trésors de grâces qui ne s'obtiennent que par la prière et la communion des tout petits, il semble que dans un congrès comme celui qui vient de se terminer, près de l'ostensoir, durant les séances d'étude surtout, Jésus ouvre l'âme sacerdotale à des lumières eucharistiques qu'elle ne saurait discerner, même lors d'une retraite pastorale de huit jours." Et maintenant quel élan prodigieux serait donné aux œuvres eucharistiques en notre pays, si chaque congressiste, s'inspirant des lumières reçues et des résolutions adoptées, voulait seulement tenter leur application, en les adaptant aux conditions particulières et aux besoins des âmes dont il a la charge, voulait faire de sa paroisse une paroisse véritablement eucharistique!

Plusieurs congressistes nous ont fait part de leurs impressions; nous ne résistons pas au plaisir d'en communiquer quelques-unes à nos lecteurs.

C'est d'abord l'un de Nos seigneurs les Evêques qui nous écrit: "Laissez-moi vous dire, mon révérend Père, le grand bonheur et la consolation que j'ai éprouvés pendant le Congrès eucharistique. Non seulement les cérémonies religieuses ont été des plus édifiantes, mais je suis certain qu'aucun des congressistes n'a quitté Montréal, sans avoir pris la résolution de faire tout en son pouvoir pour promouvoir la dévotion au T.S. Sacrement. Ce vous sera, je n'en doute pas, un sujet de grande satisfaction de savoir que tous les Evêques et tous les Prêtres que j'ai eu l'occasion de rencontrer partagent les mêmes sentiments au sujet du récent Congrès."

Un distingué et vénéré Chanoine nous écrit de son côté: "Votre Congrès, ou plutôt, notre Congrès a été beau, très beau.

Ce que je regrette, c'est que beaucoup se soient abstenus d'y prendre part. " Le même regret est exprimé par un autre congressiste: "Des milliers de prêtres, dit-il, ont assisté au Congrès, mais pourquoi tous n'y étaient-ils pas? Sans doute, un bon nombre ne pouvaient s'y rendre facilement, mais aussi plusieurs ne savaient pas assez, ne pouvaient peut-être pas savoir tout ce qu'ils en retireraient pour leur sanctification personnelle et pour celle des âmes confiées à leur garde."

Un distingué et vénéré Confrère revenant sur le sujet si important de la sanctification personnelle du prêtre, nous transmet les réflexions suivantes marquées au coin de la sagesse et de l'expérience: "Durant le Congrès, j'ai constaté une fois de plus ce que je constate tous les jours chez les prêtres: c'est qu'ils sont tout feu et tout ardeur pour le ministère et pour la sanctification des âmes qui leur sont confiées; mais beaucoup moins ardents et beaucoup plus timides quand il s'agit de leur sanctification personnelle. On travaille, on discute, on est tout ardeur, quand il s'agit de trouver les moyens les plus efficaces pour procurer le salut des âmes. Le moyen vraiment efficace, la sanctification du prêtre, on le considère moins, on le laisserait volontiers de côté, on a peur de le traiter. On a peur du sacrifice, et voilà tout. On veut se donner toutes ses aises, on recherche trop la gloriole, la réputation; on veut trop jouir de son influence sur les autres. On ne cherche pas assez à se dominer soi-même, et voilà pourquoi on réussit lentement, bien lentement à transformer son peuple, alors même qu'on se donne beaucoup de mal pour lui.

"Plus que jamais, je crois que le prêtre doit faire ses exercices spirituels; plus que jamais, je suis persuadé qu'il doit faire fidèlement son action de grâces après la sainte Messe, son oraison fidèlement tous les jours au moins une demi-heure; plus que jamais, je suis convaincu qu'il faut commencer et finir par se sanctifier soi-même, si on veut sauver les autres. Il faut donc insister plus que jamais, dans vos Annales, sur la sanctification personnelle du prêtre et sur les moyens d'y arriver, mettant en relief les saints prêtres qui sont nos modèles, comme le bienheureux Jean-Marie Vianney et le Vénérable Père Eyraud, surtout en poussant les prêtres eux-mêmes vers Jésus-

Hostie par l'heure d'adoration, la visite au T. S. Sacrement fidèlement accomplie chaque jour, alors même que cela demande de la gêne et de la fatigue, surtout par la sainte Messe pieusement dite, soigneusement préparée et suivie d'une action de grâces vraie, sincère, généreuse, non mêlée à d'autres exercices, fussent-ils les meilleurs. Nous ne remercions pas assez; je suis convaincu que c'est un grand mal pour les fidèles, mais aussi et surtout pour le prêtre."

"On aurait bien fait, nous écrit un Confrère, d'insister encore davantage sur la nécessité pour tout prêtre d'appartenir à l'Association des Prêtres-Adorateurs, sur le bien qui résulterait des réunions de prêtres par groupes pour l'heure d'adoration, et surtout sur l'adoration publique faite par le prêtre avec les fidèles de sa paroisse."

Enfin, plusieurs Confrères nous expriment le désir et caressent l'espoir de voir ces réunions sacerdotales eucharistiques se renouveler périodiquement, sinon pour tous les prêtres à la fois, du moins pour les prêtres de chaque diocèse. D'autres eussent désiré qu'un Comité permanent fut constitué à cet effet.

Concluons par ces réflexions de la "Semaine Religieuse" de Québec: "Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs a répondu aux vœux de ses zélés promoteurs, et les prêtres qui ont eu le bonheur d'y assister en sont sortis avec un amour plus fort et plus éclairé pour Jésus-Hostie, un zèle plus ardent pour l'extension de son règne dans les âmes et le souvenir précieux des belles paroles que prononçait Son Eminence le Cardinal Bégin, à la séance d'ouverture: "Le prêtre ne peut rien sans la divine Eucharistie. Avec l'Eucharistie, il peut tout".



I.

CEREMONIES RELIGIEUSES

Ouverture solennelle

(MARDI, 13 JUILLET)

Le Congrès s'ouvrit par une manifestation religieuse dont l'éclat nous reportait comme tout naturellement aux plus grandioses démonstrations du Congrès international de 1910. Dès 7h.½, la vaste église Notre-Dame regorgeait d'une foule de pieux fidèles, accourus pour prendre part aux hommages solennels de foi et d'adoration que le Clergé canadien, ses Evêques en tête, allait offrir au Dieu de l'Eucharistie. La grande nef avait été réservée aux prêtres. Ils étaient au nombre de deux mille environ, venus de toutes les parties du pays et heureux de se rencontrer pour travailler ensemble et plus efficacement à l'extension du règne eucharistique de Jésus dans les âmes.

Il est 8 hrs quand les dignitaires ecclésiastiques: supérieurs d'ordres religieux, chanoines, prélats, Evêques et Archevêques, font leur entrée solennelle et viennent prendre place dans le sanctuaire, formant couronne autour de Son Eminence le Cardinal Bégin, dont l'éclat de la pourpre ajoute un cachet de particulière majesté à une cérémonie déjà si grandiose. Les Archevêques et les Evêques présents sont au nombre d'une vingtaine. La ville est officiellement représentée par son premier magistrat, Son Honneur le Maire Martin.

La cérémonie s'ouvre par le chant du *Veni Creator* qu'em-
tonne Son Eminence et que poursuit en chœur avec un ensemble et un entrain admirables des centaines et des centaines de voix sacerdotales. L'hymne terminée, Mgr l'Archevêque de Montréal, dont le trône est situé en face de celui du Cardinal, se lève pour lire l'adresse de bienvenue à Son Eminence.

Adresse de S. G. Mgr Bruchési

EMINENTISSIME SEIGNEUR,

Au moment où s'ouvre le Congrès national des Prêtres-Adorateurs, nos âmes ne peuvent se défendre d'une émotion très vive.

Nous nous retrouvons, pour la plupart, dans cette vénérable église de Notre-Dame, où les solennelles manifestations eucharistiques de 1910 nous ont vus plusieurs fois rassemblés.

Quelles grandes et douces fêtes ce furent! Le souvenir en est resté vivant dans toutes les mémoires. Quel triomphe décerné à l'Eucharistie! Quels hommages rendus à notre sainte foi, à l'Eglise et au Pape! Quelles acclamations de la foule en réponse aux accents enflammés de nos orateurs! Nous nous étions séparés comme à regret, en nous disant que nous avions vécu les plus belles heures de notre vie.

D'autres congrès ont succédé: congrès sacerdotal, congrès régional de Sainte-Thérèse, congrès paroissial de Sainte-Annes-Plaines. Ils sont venus continuer et affermir l'œuvre du premier congrès et en prolonger partout les bienfaits résultats: dévotion plus ardente des fidèles envers l'auguste sacrement de nos autels, communion fréquente et quotidienne même des adultes et des enfants, en un mot, vie eucharistique plus intense dans les collèges, les pensionnats, au sein des familles, dans les paroisses de la ville comme de la campagne.

Cette fois, les Congressistes sont uniquement des prêtres. Ils ont été conviés de tout le Canada, et ils sont accourus de partout, plusieurs de très loin, encouragés, guidés même par leurs évêques, se proposant le plus noble et le plus salutaire des buts: étudier et approfondir ensemble leurs devoirs envers Jésus-Hostie, s'exhorter à l'adorer, à le prier, à le remercier davantage, à étendre ici-bas le règne de son amour.

Qu'ils soient les bienvenus dans la cité de Marie. Qu'ils se sachent vraiment chez eux, au milieu d'amis et de frères, qu'ils y exercent librement tous les pouvoirs de leur sacerdoce. Nos institutions religieuses leur sont ouvertes toutes grandes. Les autels de nos églises les attendent pour la célébration du divin Sacrifice; demain, le Mont-Royal les verra agenouillés à ses pieds dans un grand acte d'amour et de foi.

Les scènes si touchantes qui, il y a deux ans, se déroulaient dans la splendeur des basiliques romaines vont se reproduire ici. Pie X, le saint Pape de l'Eucharistie, du haut des cieux, encouragera, ce nous semble, nos travaux, avec la même tendresse qu'il accordait naguère à ses fils dans la Ville Eternelle. Benoît XV, son successeur, nous bénit et ouvre généreusement pour nous et pour le peuple l'inépuisable trésor des indulgences.

Ce pontife bien-aimé, vous le représentez à nos yeux, Eminentissime Seigneur, et je me fais le fidèle interprète de tous, évêques, prêtres et fidèles, en vous offrant l'hommage de la plus profonde vénération et la reconnaissance la plus vive pour avoir daigné accepter la présidence de notre Congrès. Nous nous sentons près de Rome, quand nous nous voyons près de vous. Votre élévation à la pourpre cardinalice vous a placé à la tête de la hiérarchie catholique en notre pays. Déjà, bien des voix vous ont félicité et acclamé. En ce moment, c'est le Canada tout entier, représenté par l'épiscopat et le clergé de ses multiples diocèses, qui vous félicite et vous acclame: "*Tu honorificentia populi nostri.*"

Hélas ! pourquoi faut-il que les plus pénibles pensées viennent assombrir notre joie ? Une guerre épouvantable, la plus cruelle qui se soit encore vue, ensanglante l'Europe et bouleverse le monde. Voilà près de douze mois qu'elle dure. Sur terre, sous terre, sur mer, sous les flots, jusque dans les airs, les hommes se tuent et détruisent tout ce qu'il peuvent détruire. Leurs talents, leur science, leurs forces, leur or semblent mis au service du carnage. On parle d'atrocités sans nom. Que de deuils, que de larmes, que de ruines chez des peuples, hier, heureux et prospères et auxquels nous rattachent des liens sacrés ! Le sang canadien a coulé abondant déjà sur le sol de la Belgique et de la France.

Les prêtres, par milliers, sont devenus soldats. Je les vois avec tristesse passant des jours et des nuits dans les tranchées humides, souffrant de la soif et de la faim. Mais, comme ils s'acquittent admirablement de leur dur labeur! Ils combattent pour leur patrie, et en même temps combien d'âmes de leurs compagnons ils envoient au ciel! Quand ils le peuvent, ils disent la messe dans les bois, dans de pauvres granges, sur des autels improvisés. "*Introibo ad altare Dei.*" O la fervente messe que la leur, célébrée au bruit de la canonnade et en face de la mort! L'Hostie est leur consolation suprême. Devant elle, les soldats croyants, et ils sont légion aujourd'hui, fléchissent le genou et adorent. La communion est glorieusement à l'ordre du jour sur les champs de bataille et jusque dans les tranchées. On crie au secours au Dieu de l'Eucharistie.

Ah! quel douloureux contraste entre notre sort pendant ces jours bénis et celui de nos bien-aimés frères dans le sacerdoce! Faisons-les tous, par la pensée et l'affection, membres d'honneur de notre Congrès. Nous prions pour eux de toute l'ardeur de notre âme. Unis au Souverain Pontife, notre Père commun, si affligé de cette guerre, si admirable dans sa charité, nous ferons violence au ciel en chantant :

*O Salutaris Hostia
Quae cæli pandis ostium,
Bella premunt hostilia,
Da robur, fer auxilium.*

Nous demanderons la fin de l'horrible fléau, la paix dans le triomphe de la justice et du droit, la paix pour le retour des nations aux principes chrétiens, pour la liberté complète de la Sainte Eglise et de son auguste Chef.

Pendant que là-bas, les mains lancent la mort, nos mains se joindront ici pour la supplication humble et confiante, et dans nos messes, nous ne serons qu'un cœur et qu'une voix pour dire au Tout-Puissant rendu présent par nous sous les voiles de l'hostie: "Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix."

Réponse de S. E. le Cardinal Bégin.

C'est avec une joie bien vive, répond Son Eminence, que j'ai accepté de prendre part aux fêtes eucharistiques que vous avez préparées. Le Congrès National des Prêtres-Adorateurs ne peut laisser indifférente aucune âme sacerdotale, et la mienne se réjouit vivement des adorations solennelles, des témoignages publics de fidélité et d'amour que nous offrirons tous ensemble au Dieu de nos tabernacles. Aussi je ne puis répondre, Monseigneur, à vos paroles de bienvenue qu'en vous félicitant de pouvoir renouveler ces jours-ci, dans votre ville épiscopale, quelques-unes des pieuses et grandioses démonstrations qui ont rendu mémorable le Congrès international de Montréal. Ce congrès de 1915 paraît être comme un prolongement de celui de 1910. C'est par vos soins et c'est par le travail généreux de vos dignes coopérateurs et, en particulier, des prêtres si pieux et si dévoués du T. S. Sacrement, qu'ont été organisées ces journées eucharistiques. Permettez-moi de vous en remercier au nom de tous les congressistes. C'est le clergé, ce sont les prêtres de ce pays que vous avez voulu grouper, cette fois, autour du tabernacle. L'œuvre des Prêtres-Adorateurs du Canada, fondée à Montréal par les religieux du S. Sacrement, ne pouvait mieux que par ces rencontres fraternelles fêter le 25ème anniversaire de son établissement.

Et il est bon que les prêtres se retrouvent pour quelques jours unis dans une même pensée, dans une commune prière aux pieds de Celui qui est le Prêtre éternel, aux pieds de Jésus dont nous partageons le sacerdoce. Ces réunions seront profitables aux prêtres eux-mêmes et utiles aux fidèles.

Le prêtre ne peut rien sans la divine Eucharistie; avec l'Eucharistie, il peut tout. Le Christ résidant au tabernacle est non seulement le compagnon du prêtre, il est son soutien, il est sa consolation, il est sa force. C'est le Sacré-Cœur de Jésus qui palpite toujours sous la blanche Hostie, et c'est par ce divin Cœur que le prêtre peut conquérir et garder les âmes.

Dans les séances d'étude de ce congrès, nos prêtres se pénétreront encore de ces vérités essentielles. Ils se rediront les uns aux autres, qu'ils sont comme d'autres Christs et que c'est Jésus-Hostie qu'ils doivent faire régner sur les âmes. Aussi, j'appelle dès maintenant les bénédictions du ciel sur les réunions d'étude où la piété se fortifiera dans la doctrine et où le zèle s'éclairera de nouvelles et rayonnantes lumières.

Nous priérons beaucoup le Très Saint Sacrement pendant ces jours du Congrès Sacerdotal. Nous le priérons pour que nous, les prêtres du Seigneur, nous soyons de plus en plus dignes de notre vocation et de notre sacerdoce. Nous le priérons, pour que par notre zèle, la dévotion eucharistique, déjà si florissante parmi nos populations, se développe et pénètre davantage dans toutes les classes de la société.

Nous le priérons aussi et beaucoup pour le premier prêtre de l'Eglise, pour Sa Sainteté Benoît XV, héritier jaloux de la piété eucharistique de son regretté prédécesseur, Pie X, de si douce mémoire; nous demanderons à Jésus-Hostie de bénir son Vicaire sur la terre, de le conserver, de le rendre heureux, de faire triompher dans le monde si cruellement éprouvé par la guerre, les pensées et les conseils de paix qu'il n'a cessé de faire entendre. Nous le priérons pour l'Eglise tout entière, qui a tant besoin, au milieu des bouleversements actuels du vieux monde et des ambitions humaines, de la protection de son divin Fondateur.

Nous le priérons pour notre chère patrie, afin qu'elle prospère dans la justice et la vérité. Nous le priérons pour que ses vaillants soldats aillent chercher dans la Sainte Eucharistie, la générosité qui ennoblit le sacrifice et la force qui donne la victoire. Nous le priérons enfin pour qu'il mette un terme prochain aux affreuses querelles qui ensanglantent l'humanité et qu'il fasse sur tant de ruines et de deuils accumulés reparaître et reflleurir les vertus et les bénédictions de la paix que nous appelons de tous nos vœux.

*

**

A la suite de la réponse de Son Eminence, deux discours furent prononcés, l'un en français par M. l'abbé Labelle, S.S.,

Curé de l'église Notre-Dame, l'autre en anglais par le R. P. Burke, Pauliste, de Toronto.

M. le curé de Notre-Dame de Montréal servit à la vénérable et docte assemblée une véritable pièce d'éloquence, où la richesse et l'élégance de l'expression s'allient merveilleusement à la profondeur de la pensée. Nous en donnons ici de larges extraits.

L'excellence du présent Congrès, son opportunité: telles furent les deux pensées développées par l'orateur.

Discours de M. l'Abbé Labelle, S. S.

Veni hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem.

Voici l'heure, et elle est maintenant venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père. (S. Jean 4, 23).

Eminentissime Seigneur,

Messeigneurs et vénérés confrères,

Monseigneur l'archevêque de Montréal vient de nous rap-peler avec quel éclat nous entrions, en 1910, dans le grand courant qui pousse, à l'heure actuelle, d'une façon si puis-sante et si consolante, les peuples catholiques vers l'Eucha-ristie. C'était ici même, à Notre-Dame, que, répondant à son appel, toutes les nationalités s'unissaient dans un acte solennel de foi et d'amour à Jésus sacramentel. Nous nous souvenions encore d'ailleurs des grandes journées du 10 et du 11 septembre, de la messe en plein air au pied du Mont-Royal, de la marche triomphale de l'Hostie Sainte à travers les rues vivantes de notre cité en fête, et de la bénédiction finale donnée au parc Mance par le Cardinal Légat à trois cent mille catholiques prosternés sous les rayons d'or de l'os-tensoir et poussant le grand cri d'allégresse: «Béni soit Jésus-Christ au Très Saint Sacrement!» Jamais acclamation eucha-ristique ne fut plus puissante ni plus sincère. Depuis, nous n'avons cessé d'en recueillir les bienfaits. Car ce Congrès

Eucharistique international de 1910 a été comme un arbre de vie planté par Dieu lui-même dans la terre canadienne. Sur sa tige royale sont venus successivement s'épanouir, pour ne parler que de Montréal seulement, le Congrès Sacerdotal diocésain, le Congrès régional de Ste-Thérèse, le Congrès paroissial de Ste-Anne des Plaines, et voici le dernier rameau de cette belle efflorescence: le Congrès national des Prêtres-Adorateurs canadiens.

Que sera ce Congrès? — J'ai l'agréable devoir de vous le dire en faisant connaître son excellence et son opportunité.

I

Excellence du Congrès des Prêtres-Adorateurs.

L'association est une grande manifestation de l'activité moderne. On s'associe pour l'avancement des sciences, des lettres et des arts; on se réunit pour des fins sociales, politiques ou religieuses; on se groupe dans un sentiment de préservation morale ou de prosélytisme catholique, et toutes ces associations qui surgissent par un commun désir du bien, produisent, d'ordinaire, les résultats les plus heureux et les plus féconds. Il y a pourtant mieux que ces congrès de la science ou de l'apostolat; il y a les congrès eucharistiques où les associés de Jésus-Christ tendent à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes par la dévotion au Très Saint Sacrement. Ceux-ci dépassent, évidemment, ceux-là de toute la distance du ciel à la terre: «*distant toto coelo.*» Leur objet même, leur pompe, leur grandeur, l'enthousiasme universel qu'ils soulèvent et les retours sincères qu'ils provoquent leur assurent une prééminence incontestable.

Vous me permettrez de croire, cependant, qu'on peut encore distinguer entre congrès eucharistiques et trouver les uns supérieurs aux autres, soit par la qualité des personnes qui les composent, soit par l'importance qu'on attache à leurs délibérations.

Le prix des hommages, en effet, croît en proportion de la grandeur de celui qui les rend. Or, considérez aux yeux de

la foi ce que sont les membres de ce congrès. Je vous dirai tout à l'heure, en parlant de son opportunité, ce que l'Eglise canadienne en attend. Les membres de ce congrès auxquels se joignent les spectateurs sympathiques et pieux qui nous soutiennent de leurs prières sont exclusivement *des Prêtres-Adorateurs du T. S. Sacrement. Des Prêtres, d'abord*, c'est-à-dire des Christs vivants. «*Sacerdos alter Christus*». Nous avons médité trop souvent sur ce titre royal que nous confère le sacerdoce pour que j'insiste davantage. Rappelons seulement les paroles divines qui le consacrent: «*Sicut misit me pater, et ego mitto vos.*» «*Qui vos recipit, me recipit*». «*Qui vos audit, me audit.*» «*Ubi sum ego, illic et minister meus erit.*» Notre identification avec Jésus est si parfaite qu'au moment de la consécration nous ne faisons avec Lui qu'un seul et même prêtre et que c'est Lui seul qui parle et qui agit! «*Ceci est mon corps. Ceci est mon sang.*» O grandeur inouïe du sacerdoce catholique qui nous fait communier à l'être et aux puissances de Jésus-Christ, souverain prêtre! Loin de nous enorgueillir, elle nous écrase, par cela seul qu'elle nous place, malgré notre indignité, bien au-dessus des rois, des patriarches, des prophètes et même des plus sublimes intelligences célestes, tout à côté de Dieu même, jusqu'au trône de Jésus-Christ: «*Dabo ei sedere mecum in throno meo.*»

Des Prêtres-Adorateurs ensuite. L'adoration abaisse, mais quand elle a Dieu pour objet, l'abaissement prépare la grandeur. Car Dieu se penche vers l'homme qui s'humilie: «*Humilia respicit in coelo et in terra*»; Dieu l'élève: «*Posuit humiles in sublime*»; Dieu l'exalte: «*Et exaltavit humiles*»; Dieu le traite en héritier de son royaume et le faisant asseoir à sa droite, il l'appelle Seigneur comme Lui: «*Dixit Dominus Domino meo, Sede a dextris meis.*» Or nous sommes les vrais adorateurs que recherche le Père céleste: «*Nam et pater tales quaerit qui adorent eum*», puisque nous ne faisons qu'un avec Jésus-Christ, Médiateur unique et interprète nécessaire de toutes les adorations qui lui sont dues: «*Nemo venit ad Patrem, nisi per me.*»

Cependant Jésus-Christ est adorable aussi. Sous l'espèce du pain comme sous le vêtement de sa chair mortelle, c'est

toujours le fils unique du Père, plein de grâce et de vérité, c'est l'Emmanuel, le Dieu avec nous, «Nobiscum Deus.» Et à qui donc appartiennent la charge et l'honneur d'être ses adorateurs officiels, sinon aux prêtres qui l'engendrent à l'autel et qui lui donnent sa survivance dans le monde et comme la permanence de son Incarnation parmi nous ? Ah ! je sais bien que le Père éternel place autour de nos autels des millions d'esprits célestes qui s'y tiennent abîmés dans l'adoration. Mais ni les anges ni les séraphins ne sont investis au même degré que nous de la dignité officielle de l'adoration eucharistique, parce que l'Eucharistie est notre gloire à nous, notre trésor et notre vie.

Qu'est-ce, en effet, que l'Eucharistie ? L'Eucharistie est un *sacrifice, le sacrifice même du calvaire* qu'elle reproduit sous une forme nouvelle et dont elle applique à tous les inépuisables bienfaits. Or, nous sommes les ministres nés du sacrifice. Qui donc mérite mieux que le prêtre le titre d'adorateur de Jésus sacrifié ?

L'Eucharistie, c'est *la présence réelle de Jésus* sur la terre. «Medius vestrum stetit.» Il est au milieu de nous, comme il fut au milieu de son peuple, avec les mêmes perfections de son âme et les mêmes qualités de son corps, avec tous ses offices, tous ses attributs et tous ses ministères, avec toutes ses relations avec les hommes et avec son Père, avec en plus les éléments d'une adorable humanité qui ont pris le caractère glorieux qui convient au Christ ressuscité et vainqueur

Or, nous sommes les gardiens attitrés de la présence réelle. Comme autrefois les anciens lévites chargés de veiller à la garde du tabernacle : «Excubabunt in custodiam tabernaculi», nous sommes tenus de faire une garde vigilante autour de Jésus-Hostie. Nous devons faire brûler devant sa face la lampe mystérieuse qui symbolise, nuit et jour, la perpétuité de l'adoration. Nous gardons la clef qui ouvre et ferme sa prison d'amour, et nul autre que nous n'a le droit de l'en retirer pour lui offrir des hommages réparateurs ou pour le donner en communion aux fidèles. Nous avons surtout la douce obligation de Lui tenir compagnie aux heures de soli-

tude et de délaissement; c'est la garde intime, celle-là, la garde de l'ami qui console, qui dilate son propre cœur, qui reçoit les confidences divines et qui goûte, dans cet échange de tendresse, les délices surnaturelles de la présence de Dieu sur la terre.

L'Eucharistie, enfin, est *un sacrement*; or, nous en sommes les seuls dispensateurs. C'est à nous de révéler au monde ce Pain de vie, «Panis vitæ et vitalis», que doivent manger ceux qui veulent échapper à la mort. A nous de dresser la table et de choisir les convives, à nous d'en éloigner les indignes et de revêtir de la robe nuptiale ceux qui l'entourent, à nous, enfin, de multiplier, chaque jour, le nombre des élus qui nourrissent leur âme de la chair de Jésus glorifié.

Véritablement, chers et vénérés confrères, l'Eucharistie, qui est faite pour tous, nous confère à nous, ses ministres, ses gardiens et ses dispensateurs, des droits et des devoirs incomparablement supérieurs aux droits et aux devoirs des fidèles. Si l'Eucharistie est le corps qui nous rassemble tous, nous sommes les aigles de la contemplation et de la prière: «Ubi-cumque fuerit corpus, illic congregabuntur et aquilæ». Jugez alors de l'excellence d'un congrès qui nous réunit si nombreux, suivant l'ordre hiérarchique national, autour de Jésus-Christ, souverain Prêtre, dans un même élan d'amour envers son adorable Eucharistie. On peut ne rêver, ici du moins, d'assises plus solennelles.

II

Opportunité du Congrès

Mais ce congrès de Prêtres-Adorateurs est-il opportun dans un pays catholique comme le nôtre et encore tout vibrant des émotions du congrès international de 1910? Messieurs, le Pape Benoît XV, dans son bref du 20 décembre 1914, le recommande comme une œuvre très salubre: «Saluberrinum coep-tum»; il exprime la grande joie qu'il en éprouve: «Laetamur plane»; il l'encourage de ses vœux les plus ardents: «Sit igitur

felix, sit faustus sacerdotum canadensium conventus»; il indique même dans son souhait les bienfaits qu'il en attend: «Sit adauctus eucharistiae cultus et usus», et comme témoignage de sa paternelle bienveillance, il accorde à tous les congressistes la bénédiction apostolique.

Qu'avons-nous besoin de plus d'arguments pour nous convaincre de son opportunité? D'autre part, l'invitation pressante de nos premiers pasteurs, leur présence même au milieu de nous, ne présagent-elles pas suffisamment les fruits de salut que notre piété sacerdotale en devra recueillir? Assurément oui. Cependant il me semble utile de fortifier les convictions déjà acquises par la considération du bien que ce congrès doit produire au sein de nos populations catholiques.

.....
L'orateur, tout en constatant avec fierté la vitalité de l'Eglise canadienne, ne laisse pas de constater certains symptômes qui sont, au Canada, comme ailleurs, une menace sérieuse, sinon un signe évident d'amoindrissement chrétien. Contre ce mal, dit-il, nous avons tâché de faire accepter le grand remède que proposent les décrets pontificaux: la communion fréquente et quotidienne. Or une portion notable de notre troupeau résiste encore à nos pressants appels. Sans doute, le règne eucharistique de Jésus a pris de l'extension dans nos paroisses canadiennes; depuis quelques années, le nombre de communions s'est doublé, triplé et même quintuplé en certains endroits, mais nous n'avons conquis en somme, que le camp des instituteurs religieux, des familles écolières et des âmes pieuses qui fréquentent assiduellement nos églises. Les autres, c'est-à-dire, ceux qui ont le plus besoin d'alimenter leur vie chrétienne à la source vivifiante de l'Eucharistie reculent devant certaines difficultés secondaires d'ordre religieux, économique et social, et méprisent la table du Seigneur: «Mensa Domini despecta est.» Comment vaincre ces difficultés? Comment pousser les âmes, toutes les âmes, vers le sacrement de l'amour et par là même établir chez nous un culte eucharistique vraiment national? — le présent congrès nous le dira.

Mais il fera plus et mieux encore: il nous perfectionnera nous-mêmes dans la science et dans la piété eucharistiques,

il échauffera notre zèle pour faire aimer Jésus-Hostie, il sera en un mot le ferment divin qui fera lever la masse tout entière. Car l'Eucharistie, qu'il va faire connaître et aimer davantage, est le centre et le fondement de toutes choses dans l'Eglise; elle est en particulier le principe moteur de toute vie surnaturelle dans ses membres. C'est par l'Eucharistie, en effet, que la foi s'éclaire, que l'espérance se fortifie, que la charité se comprend, s'alimente et s'embrase jusqu'à l'héroïsme.

La foi s'éclaire, parce que l'Eucharistie est le mystère de la foi par excellence «*Mysterium fidei*». Tout le dogme chrétien est renfermé dans ce mystère; et si nulle part la foi n'est plus nécessaire pour reconnaître le Dieu qui s'y cache, nulle part non plus la foi n'est plus facile, parce que le Dieu qu'on y trouve est aussi le Dieu qui la donne et qui s'offre même en nourriture pour la rendre plus éclairée, plus courageuse et plus vaillante.....

L'espérance se fortifie, parce que l'Eucharistie est le gage de la gloire future: «*Et futurae gloriae nobis pignus datur*». Ce qui rend l'espérance si difficile, c'est que les biens du ciel qui en sont l'objet sont éloignés et invisibles. Mais voici que l'Eucharistie nous apporte les biens éternels et les rend même sensibles au cœur humain.....

La charité se comprend, s'alimente et s'embrase, parce que l'Eucharistie est le sacrement de l'amour: «*Sacramentum charitatis*».....

Il nous y donne non seulement des raisons d'aimer par l'excès même de son amour: «*In finem dilexit eos*». Mais pour nous rendre capables d'aimer Dieu comme il faut, il nous associe à sa vie même, qui est une vie d'amour; bien plus, il nous donne son propre Cœur comme un instrument divin d'amour. Ce n'est pourtant pas encore assez de nous faire aimer son Père, il nous embrase aussi d'amour pour ses frères. Car l'Eucharistie nous unit tous en Dieu.....

Vous le voyez, chers et vénérés confrères, travailler pour l'Eucharistie, c'est travailler pour ce qu'il y a de plus intime, de plus vivant et de plus vital dans les entrailles du Christia-

nisme. «Fundamentum aliud nemo potest praeter id quod positum est, quod est Christus Jesus».

Mettons-nous donc résolument à l'œuvre; commençons notre congrès avec la conviction profonde que si la vie chrétienne des nôtres s'arrête dans sa marche ascensionnelle ou subit quelques fléchissements regrettables, nous trouverons dans l'Eucharistie mieux connue, mieux aimée, mieux pratiquée par nous-mêmes et par nos fidèles, le remède assuré pour les maux présents et pour les périls à venir. Au reste, Jésus-Christ lui-même présidera nos séances; il répandra sur nos délibérations ses clartés eucharistiques, et par les déterminations simples, raisonnables et efficaces qu'il fera prendre, il établira définitivement et solidement son règne eucharistique sur la terre canadienne.

Discours du R. P. Ths Burke, C. S. P.

Ce congrès qui réunit des prêtres de toutes les parties du Dominion illustre bien la force d'union de la sainte Eucharistie; elle est le lien des âmes chrétiennes. Si le Saint Sacrement unit Dieu aux âmes il unit aussi et de la même façon les âmes entre elles; car, comme le dit saint Paul, bien que nombreux, nous formons un seul corps, nous qui participons au même et unique pain.

En vérité, il n'y a rien comme l'Eucharistie pour amener le règne de l'amour sur la terre. L'homme est naturellement porté à la discussion et au malentendu, et lorsqu'il se laisse guider par ses bas instincts, il fait de ce monde une vaste habitation où règnent l'inimitié et la guerre.

Si, au contraire, il se laisse guider par Jésus-Christ qui vit avec nous dans le Sacrement des sacrements, il saura subordonner son égoïsme à la générosité. Car s'il se rend compte qu'il jouit d'un des plus grands privilèges qui existent ici-bas, s'il comprend qu'il partage ce privilège avec ses semblables, s'il comprend que devant l'autel de Dieu il n'y a, et il n'y a jamais eu de distinction entre les hommes, alors il sentira le

pouvoir de la sainte Eucharistie pour tirer une unité merveilleuse de toutes les différences humaines.

Dans l'histoire de l'Eglise, rien n'a mieux assuré le respect des droits d'autrui que l'accès à Dieu rendu facile, égal, uniforme et universel par la réception de la sainte Eucharistie. Dès les catacombes, les Grecs et les Romains, les Juifs et les Gentils, les sénateurs et les esclaves, tous adoraient Dieu au même autel, tous prenaient part au même banquet eucharistique; à partir de ce temps commença une nouvelle ère de charité chrétienne, qui ne fut interrompue que le jour où les hommes ont délibérément combattu l'influence divine, en méprisant la puissance pacificatrice du Saint Sacrement.

Nous sommes nombreux, de dispositions et d'inclinations diverses; nous avons des talents, des biens, des aptitudes, qui diffèrent; nous appartenons à différentes nationalités; cependant toutes ces différences peuvent disparaître dans l'union chrétienne des âmes qui participent à la manducation du pain eucharistique.

*
* *

Après le discours en anglais, eut lieu la procession solennelle du T. S. Sacrement, qui se déroula par les allées latérales. Les Evêques et les autres dignitaires ecclésiastiques avaient seuls été admis à faire partie du cortège. Le vénéré Cardinal avait tenu à porter lui-même le Très Saint Sacrement.

Au retour de la procession et avant le chant du *Tantum ergo*, tous les prêtres récitèrent à haute voix l'acte de consécration sacerdotale à Jésus-Hostie, composé par Sa Sainteté Pie X à l'occasion du Congrès national des Prêtres-Adorateurs d'Italie. La bénédiction du T. S. Sacrement clôtura cette belle et émouvante cérémonie. Nul doute qu'un hommage si glorieux pour Notre Seigneur ait grandement contribué à attirer sur le Congrès les meilleures bénédictions du Cœur de Jésus.



La Messe en plein air

MERCREDI MATIN, 14 JUILLET.

La population catholique de Montréal et les nombreux visiteurs que la tenue d'un Congrès eucharistique national y avait attirés réclamaient leur part dans les hommages publics et solennels offerts en ces jours par leurs Pasteurs à Jésus-Sacrement. Malgré, les vastes dimensions de l'église Notre-Dame, tous n'avaient pu assister à la séance d'ouverture. Afin de satisfaire les pieux et légitimes désirs des fidèles, le Comité d'organisation avait décidé d'avoir une grand'messe pontificale en plein air, le mercredi matin à 9 hrs, au pied du Mont-Royal. Le vénéré Cardinal Archevêque de Québec voulut bien accepter de célébrer le saint Sacrifice en cette circonstance. Une température magnifique, bien que un peu chaude, favorisa cette belle démonstration. Un riche autel, abrité sous un superbe baldaquin, orné lui-même de riches draperies, dominait le site admirablement choisi. Une estrade dressée au côté gauche du baldaquin était occupée par les Evêques revêtus de la mantelleta violette. Les prêtres et les religieux en très grand nombre se tenaient face à l'autel. En arrière et sur les côtés se pressait une foule compacte évaluée à plus de 30,000 personnes, dont le profond et religieux respect ne se démentit pas un instant. La garde des Zouaves faisait les honneurs militaires. Le chant fut exécuté avec un ensemble admirable par un chœur puissant, composé de plusieurs centaines de voix, appartenant aux chorales des diverses églises de la ville. Il était accompagné par "l'Harmonie de Montréal".

Bref, ce fut là un bel acte de foi et un solennel hommage offert au Dieu de l'Hostie, en face du pays tout entier, par les chefs de l'Eglise canadienne et au nom du peuple canadien.

Ce fut aussi une éloquente leçon. Sans doute, cette foule nombreuse et recueillie disait sans parler : Nous croyons à la Présence réelle, parce que Jésus a parlé et opéré cette merveille, mais nous y croyons aussi, parce que tous ces évêques et ces prêtres, qui eux ont étudié, sont avec nous; nous croyons parce qu'ils croient.

L'Heure Sainte dans les Paroisses

MERCREDI SOIR

Cette journée, si brillamment commencée par la Messe en plein air au pied du Mont-Royal, se clôtura par une heure solennelle d'adoration et par la bénédiction du T. S. Sacrement dans toutes les églises de la ville.

Dans une vingtaine de paroisses, l'un des Evêques congressistes présida la cérémonie. Le Cardinal, qui devait présider cet exercice dans la Chapelle des Pères du T. S. Sacrement, y fut remplacé par Mgr l'Archevêque de Montréal, tandis que S. G. Monseigneur Roy, Archevêque auxiliaire de Québec, daignait prêcher l'Heure Sainte. A l'église St-Patrice, cette heure fut prêchée par le R. P. Ethelbert, O.F.M.

La Messe de Communion générale

JEUDI MATIN, 15 JUILLET

Dans toutes les églises de la ville, les fidèles avaient été conviés à une messe de communion générale pour le Jeudi matin, dernier jour du Congrès. Ceux-ci répondirent à l'appel de leurs pasteurs et s'approchèrent en foule de la Table Sainte.

Les fidèles avaient ainsi pu prendre une part effective au Congrès : celle des hommages solennels et de la prière publique offerts à Jésus-Hostie.

II

TRAVAUX DU CONGRÈS

Deux sections avaient été constituées, qui devaient tenir leurs réunions simultanément et traiter les mêmes sujets d'étude: l'une, pour les prêtres de langue française, à l'Université Laval; l'autre, pour les prêtres de langue anglaise, au Congress Hall de l'église St-Patrice. Pour tout ce qui concerne les travaux de cette dernière section, nous renvoyons à l'"*Emmanuel*", édition anglaise des Annales de l'Association. (1)

Les séances de la première journée furent consacrées à *la sanctification personnelle du prêtre par l'Eucharistie*, celles de la seconde journée à *la sanctification des fidèles par le ministère eucharistique du prêtre*.

JOURNÉE DU MERCREDI

14 JUILLET

Première Séance.

A cause de la messe en plein air, cette première séance fut retardée d'une heure. Après la messe, Son Eminence fit une courte visite chez les RR. PP. du T. S. Sacrement, où après avoir pris une légère réfection, Elle se rendit à l'Université Laval pour ouvrir la première séance de la section française. La grande salle de promotion avait été artistiquement

(1) L'*Emmanuel* est publié à New-York, 184 East 76 th Street; l'abonnement est de \$1.00 par année.

décorée. Le buste du Vénérable Pierre-Julien Eymard, Fondateur de l'Association des Prêtres-Adorateurs, dominait l'estrade réservée aux évêques et aux organisateurs du Congrès. Sur le mur se détachaient trois superbes écussons, aux armes de S. S. Benoît XV, de S. E. le Cardinal Bégin et de Mgr l'Archevêque de Montréal.

A peine Son Eminence a-t-elle fait son entrée, accompagnée de Nosseigneurs les Evêques, qu'un formidable tonnerre d'applaudissements part de tous les points de la salle.

Après la prière d'usage, Monseigneur l'Archevêque de Montréal ouvre la séance en remerciant Son Eminence de l'intérêt qu'il veut bien témoigner aux travaux du Congrès, en venant ouvrir et présider Elle-même cette première séance. Il annonce en même temps qu'après avoir entendu la lecture du premier rapport, le Cardinal se rendra à la section anglaise et qu'Elle repartira l'après-midi même pour Québec, où l'appellent des devoirs urgents. MONSEIGNEUR EMARD, Evêque de Valleyfield, est alors invité à présenter son rapport sur l'obligation fondamentale de l'Association des Prêtres-Adorateurs: *l'heure hebdomadaire d'adoration, moyen de sanctification pour le Prêtre.*

Nous ne donnerons ici qu'un résumé succinct et une pâle analyse des travaux présentés en séance, ainsi qu'un rapide aperçu de la discussion auxquels ils donnèrent lieu, renvoyant pour les développements au volume ou compte rendu officiel du Congrès, qui sera publié prochainement par les soins du Secrétariat général.

PREMIER RAPPORT

L'Heure hebdomadaire d'adoration et la Sanctification personnelle du Prêtre.

I. — L'éminent Rapporteur, dans sa *Méditation Sacerdotale* sur *l'Eucharistie*, commence par établir une double vérité: la présence permanente de Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie jusqu'à la fin des siècles par le ministère du prêtre, —

la perpétuité de l'apostolat créé par Jésus pour exercer un sacerdoce identique avec le sien.

Or, en vertu de leur vocation, par le sacrement de l'ordre et en vertu du caractère sacerdotal, les prêtres sont constitués les héritiers des Apôtres; comme tels, ils sont admis dans la communication habituelle des pensées et des sentiments du Sauveur ainsi que de son autorité et de ses grâces.

Comme les Apôtres, ils sont ses amis de choix, ses enfants de prédilection, qu'il veut avoir toujours près de lui, pour lesquels il n'a pas de secret, et ce voisinage, cette intimité Jésus-Christ a mis entre leurs mains la surnaturelle puissance de l'établir. L'Eucharistie, le prêtre: c'est Jésus continuant de vivre au milieu de ses prêtres, de converser avec eux, de sauver le monde par leur ministère.

II. — De là, pour le prêtre, l'impérieux devoir de faire de l'Eucharistie le pivot, l'axe central de sa vie. Tout d'abord, il doit l'*adorer* avec la foi la plus vive et l'humilité la plus profonde, puisqu'elle est le Fils même de Dieu. Il doit avoir pour Elle et plus que tout autre les sentiments et les délicatesses d'un véritable *amour*, puisque Jésus lui réserve en ce mystère la meilleure part de ses grâces et de sa tendresse.

Dans l'intimité de l'adoration eucharistique, Jésus révèle à son prêtre non seulement sa personne divine, sa toute puissance et son amour sans bornes, mais encore sa *doctrine et ses enseignements*; le prêtre doit l'écouter avec la docilité des Apôtres, puisqu'il est le divin Maître, le bon Maître, la voie, la vérité et la vie.

Bien plus, le prêtre reçoit de lui les *leçons de toutes les vertus*, des vertus sacerdotales en particulier, en même temps que dans l'Eucharistie il trouve la source toujours féconde des *secours* surnaturels qui doivent lui en faciliter l'exercice et leur faire produire soixante et même cent pour un.

Durant sa vie eucharistique, comme durant sa vie mortelle, c'est pour ses prêtres que Jésus prie davantage et que, selon son langage, il se sanctifie, il se sacrifie lui-même, afin qu'ils soient saints. La sainteté convient en effet essentiellement et

nécessairement au ministère que le prêtre est appelé à exercer sur la Personne adorable du Sauveur; elle convient également au ministère qu'il est appelé à exercer sur son corps mystique: les âmes qu'il doit sanctifier et sauver, principalement en leur appliquant les grâces de l'Eucharistie.

Au pied de l'Eucharistie, le prêtre s'attachera principalement à méditer sur l'acte principal de son sacerdoce, sur le sacrifice redoutable et saint qu'il est appelé à offrir chaque jour, et où il est comme identifié avec le Souverain Prêtre et la divine Victime du Sacrifice.

La méditation de ces vérités aussi terribles qu'elles sont élevées, s'impose à l'attention du prêtre, et c'est surtout à la lumière de l'Eucharistie, dans le rayonnement de ce mystère de foi et d'amour, qu'il en saisira bien toute la sublimité et toute la portée, qu'il mesurera bien toute la grandeur de sa dignité, de ses pouvoirs, de ses responsabilités, et appréciera comme il convient les grâces de choix que le Sauveur lui réserve en ce mystère.

L'Eucharistie est tout pour le prêtre, le prêtre doit être tout pour l'Eucharistie; c'est seulement près de l'Eucharistie, dans le rayonnement de ce Mystère de foi que le prêtre comprendra bien sa grandeur, ses pouvoirs, ses devoirs, sa responsabilité et pourra se maintenir à la hauteur de sa sublime et divine vocation. Qu'il revienne donc souvent, chaque semaine au moins, à l'école de l'Eucharistie: il y trouvera l'Evangile vivant, Celui qui lui en ouvrira le sens caché: "*hæc meditare, in his esto.*"

DISCUSSION

Le rapport terminé, MONSIEUR BRUCHESI se lève et, vu l'obligation où se trouve le cardinal d'aller à la section anglaise: "Eminence, dit Sa Grandeur, il me semble que votre âme si sacerdotale va partir toute embaumée des choses si suaves qu'Elle vient d'entendre de la bouche si éloquente de Sa Grandeur Monseigneur Emard. Vous me permettrez bien de vous lire les quelques paroles du rapport qui sera lu dans un instant, paroles qui se rapportent plus directement à Votre

Eminence. Après avoir adressé ses hommages à Sa Sainteté Benoît XV, le Directeur général de l'Association s'exprime ainsi: "Les hommages et les remerciements de tous les Prêtres-Adorateurs s'adressent également à S. E. le Cardinal Bégin, notre illustrissime Président d'honneur, membre de notre Association depuis bientôt vingt-cinq ans et dont la piété et le zèle eucharistiques sont connus de tous."

L'assemblée souligne cette délicate attention de vifs applaudissements.

Comme Mgr l'Archevêque de Montréal doit se rendre au Congress Hall avec son Eminence, le R. P. LAULT demande et obtient la permission de lire les quelques lignes de son rapport qui suivent celles précédemment citées et qui sont à l'adresse de Sa Grandeur: "Hommages et remerciements des Prêtres-Adorateurs à S. G. Monseigneur Bruchési, Président effectif de notre Congrès, que notre Association s'honore de compter parmi ses membres avec vingt-huit de ses Collègues du Canada, et qui, à tous les autres témoignages de son attachement à l'Association, y a mis le comble en présidant à l'organisation de ce Congrès dans sa ville archiépiscopale. Nous le disons bien haut, au nom de tous nos Confrères, Mgr l'Archevêque de Montréal a bien mérité de l'Association des Prêtres-Adorateurs."
(*Applaudissements.*)

Le vénéré CARDINAL prend alors la parole pour remercier S. G. Mgr Emard de la belle méditation qu'il vient de lui faire faire et Mgr l'Archevêque de Montréal de ses paroles si bienveillantes. Il exprime sa joie de voir un si grand nombre de Prêtres-Adorateurs réunis en Congrès eucharistique, et il en augure pour eux-mêmes et pour les âmes qui leur sont confiées les plus heureux résultats. "Je demande à Notre Seigneur, ajoute-t-il, de répandre sur vous, sur vos travaux, sur vos paroisses ses plus abondantes bénédictions. Puissiez-vous sortir de ce Congrès, tout renouvelés dans vos vues sur l'Eucharistie, pleins de piété et de ferveur pour l'adoration du Dieu de l'Hostie, adoration de tous les jours, si possible! Qu'enfin Il fasse de vous tous, autant d'apôtres de son divin Sacrement!"

Avant de quitter la salle, Son Eminence bénit l'assemblée, et la séance se poursuit sous la présidence de S. G. MONSEI-

GNEUR ROY, par la lecture du mémoire rédigé par le R. P. V. LAULT, S.S.S., sur l'histoire de l'*Association des Prêtres-Adorateurs au Canada, ses débuts, ses progrès et ses résultats.*

DEUXIEME RAPPORT

L'Association des Prêtres-Adorateurs.

Il est juste, observe le Rapporteur, que le présent Congrès, convoqué et organisé par l'Association des Prêtres-Adorateurs, s'occupe tout d'abord d'étudier et de promouvoir les intérêts de cette Association. La Direction générale de l'Œuvre profite de cette réunion plénière des Prêtres-Adorateurs pour offrir, au nom de tous, des hommages de profonde vénération et de particulière gratitude à Sa Sainteté le Pape Benoît XV, qui a daigné honorer le Congrès d'un Bref magnifique et vient de se mettre lui-même à la tête de la phalange des Prêtres-Adorateurs, en daignant donner son auguste Nom à l'Association; — hommages à Son Eminence le Cardinal Bégin, membre de l'Association depuis bientôt vingt-cinq ans et qui a daigné accepter la Présidence d'honneur du Congrès; — hommages à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, Président effectif du Congrès; — hommages à Nosseigneurs les Archevêques et Evêques du Canada qui ont encouragé le Congrès par leurs lettres d'adhésion et mieux encore par leur présence; — hommages enfin de filiale vénération et d'ardente supplication au Fondateur et au modèle de l'Association, le Vénérable Pierre-Julien Eymard. Puisse tous les congressistes être animés de son esprit et reproduire ses vertus eucharistiques!

Le vingt-cinquième anniversaire de l'établissement du centre canadien de l'Association à Montréal a semblé une circonstance toute désignée pour organiser le présent Congrès et pour réaliser ainsi le vœu formulé par la Direction générale à la suite du Congrès national des Prêtres-Adorateurs d'Italie, tenu à Rome en Septembre 1913.

Entrant alors dans son sujet, le Révérend Père Directeur rappelle ensuite comment le Vénérable Père Eymard fut amené à concevoir l'idée de l'Association et en posa les bases, comment

le bienheureux Curé d'Ars en fut l'un des premiers agrégés et l'estime singulière qu'il avait pour l'Œuvre. A peine l'Association eût-elle reçu son organisation définitive qu'elle prit un accroissement vraiment extraordinaire qui n'a pas cessé depuis et qui est l'une des meilleures preuves de son opportunité et de sa prodigieuse vitalité. En voici une éloquente statistique :

En juin 1881, deux ans à peine après son organisation définitive qui date du 17 novembre 1879, l'Association comptait 557 membres. Elle en comptait 1,000 en mai 1882; 3,000 en mai 1883, et 5,000 en janvier 1884.

Le 20 août 1887, l'approbation définitive de Sa Sainteté Léon XIII, en même temps que les nombreux et précieux privilèges et indulgences dont l'Œuvre était enrichie devenaient pour elle le principe d'une nouvelle et plus rapide efflorescence.

En février 1888, elle compte 9,000 membres;

En septembre 1889, elle en compte 10,000;

En janvier 1890, elle en compte 16,000;

Quatre ans plus tard, en janvier 1894, elle en compte 25,000; dont 55 Archevêques ou Evêques.

En Avril 1895, elle en compte 33,781;

En Avril 1896, elle en compte 46, 598;

En Avril 1897, elle en compte 51, 445.

L'année 1898 voit le total de ses Associés s'élever à 55, 174, parmi lesquels 172 prélats, dont 8 Cardinaux, 27 Archevêques et 137 Evêques.

En 1905, elle arrive au chiffre de 70,000;

En 1907, elle arrive au chiffre de 75,000;

En 1908, elle arrive au chiffre de 81,050.

En septembre 1913, la dernière statistique officielle porte le nombre des Associés au chiffre de 120,000, dont 13 Cardi-

naux et environ 240 Archevêques et Evêques. Plus de 230 Archevêques et Evêques ont approuvé l'Œuvre, et lui ont donné une organisation régulière et officielle, en lui donnant un Directeur diocésain.

Pour grouper les Confrères de la même nationalité, pour assurer une plus grande régularité dans l'administration de l'Œuvre ainsi que le contrôle de la fidélité de ses membres, on a dû établir divers centres, qui publient les Annales de l'Association en douze langues différentes, dont trois éditions françaises et deux éditions espagnoles.

*
* *

Jusque vers la seconde moitié de l'année 1890, date de la fondation des Pères du Très Saint Sacrement à Montréal, l'Association n'eut pas de centre proprement dit en Amérique. Ce n'est pas à dire toutefois qu'elle y fut inconnue. Dès l'année 1881, le pieux et zélé Père Cyrille Beaudry, troisième Supérieur Provincial des Clercs de Saint-Viateur, s'en faisait l'ardent et inlassable propagateur.

Il commença par enrôler quelques prêtres de son entourage; en août 1882, il avait déjà réussi à recruter 60 associés au Canada. Son zèle s'étendait encore beaucoup plus loin: aux Etats-Unis, au Mexique, et jusque dans l'Amérique du Sud.

Au commencement de 1888, le bulletin statistique général de l'Œuvre s'exprime ainsi: "Le Canada ne reste pas en arrière. Malgré les longues distances qui nous séparent de nos frères de la Nouvelle-France, leur nombre s'accroît chaque mois. Ils s'y comptent déjà par centaines; ils se multiplieront, nous en avons la ferme espérance. La foi est trop vive en ce pays, pour que l'amour du Dieu de l'Eucharistie ne soit pas un caractère distinctif de ses prêtres."

Notons en passant que le premier Evêque-Adorateur canadien, fut sa Grandeur Monseigneur Taché, Archevêque de Saint-Boniface.

En janvier 1889, Monseigneur Fabre, Archevêque de Montréal, de pieuse et vénérée mémoire, fit à Paris, dans notre chapelle du "Corpus Christi," ce qu'il appelait lui-même son pèlerinage eucharistique. Tout en visitant les Bureaux de l'Œuvre, pour se rendre compte de son fonctionnement et du nombre de ses associés (ils étaient alors 12,557), Sa Grandeur s'intéressa naturellement aux associés du Canada; il se montra agréablement surpris en constatant que plus de 300 prêtres s'étaient déjà enrôlés dans l'Association. Nous espérons bien, écrivait à cette occasion le Directeur général, que le nombre augmentera encore, et, que cet heureux mouvement eucharistique ira toujours grandissant dans le Clergé Canadien. Le Canada est fils de la France: il lui revient de droit de figurer au premier rang, à la suite de la mère-patrie, dans cette immense croisade sacerdotale dont le premier objet est d'assurer au Dieu de l'Eucharistie, l'adoration et l'amour de ses prêtres. Que nos Confrères du Canada viennent donc en grand nombre grossir nos rangs, et donner par là à Jésus-Eucharistie la consolation qu'Il a droit d'attendre de ses prêtres: l'adoration assidue au pied du Tabernacle."

Cet appel a été entendu; la grande majorité de Nosseigneurs les Evêques et des Prêtres du Canada, ne suivant du reste, en cela, que l'élan de leur foi et de leur amour envers le Dieu de l'Eucharistie, sont venus s'enrôler par centaines, puis par milliers sous la bannière de l'Association.

Nous devons ici un juste tribut d'admiration et de particulière gratitude à Nosseigneurs les Evêques qui ont donné à leurs prêtres, à cet effet, non seulement l'encouragement déjà si précieux de leur parole et de leurs exhortations, mais celui encore plus puissant de l'exemple. Pour ne parler que des morts, nommons, parmi nos Evêques-Adorateurs du Canada: LL. GG. Mgr Taché, Mgr Fabre, Mgr Moreau, Mgr Decelles, Mgr Gravel, Mgr Grandin, Mgr McEvay, Mgr Duhamel, Mgr Archambault, Mgr Langevin, et Mgr O'Brien.

Depuis la fondation du Centre Canadien, c'est-à-dire vers la fin de 1890, date de l'ouverture de la première maison de la Congrégation du Très Saint Sacrement à Montréal, le nombre des membres inscrits au Canada est de 4,410. De 300 membres

qu'elle comptait en janvier 1889, elle atteignait le chiffre de 480 en janvier 1891, de 926 en janvier 1895, de 1683 en janvier 1900, de 2,598 en janvier 1905, de 3,784 en janvier 1910, de 4,410 en juillet 1915.

En soustrayant de ce total, le nombre des membres décédés ou qui, pour une raison ou l'autre, ont cessé d'appartenir à l'Œuvre nous arrivons à plus de 3,500 membres actifs, à la tête desquels nous avons le plaisir et la légitime fierté de voir figurer 28 de Nosseigneurs les Archevêques et Evêques du Canada.

*
* * *

L'Œuvre grandit donc au Canada, mais surtout elle se fortifie par la persévérance et la fidélité de ses Associés. *A priori*, l'on peut affirmer que l'Association a été, pour tous les prêtres qui en ont rempli fidèlement les obligations, un foyer de piété et une source de zèle, qu'elle leur a mis entre les mains, non seulement un excellent moyen de sanctification personnelle, mais encore celui d'une action plus éclairée et plus efficace sur les âmes confiées à leur sollicitude pastorale.

Uniquement par ses heures d'adorations et de prière au pied de l'Eucharistie, que de grâces la phalange des Prêtres-Adorateurs canadiens n'a-t-elle pas mérité de faire descendre sur ses membres et sur leur ministère! Autant du moins que nous pouvons en juger par le contrôle des bulletins mensuels envoyés par nos Associés au Centre de l'Œuvre et sans compter les heures d'adoration qui, pour une raison ou l'autre ne nous ont jamais été signalées, nos registres accusent

pour l'année 1897 un total de 27,600 hrs d'adoration,
pour l'année 1903, un total de 36,000 hrs d'adoration,
pour l'année 1905, un total de 49,560 hrs d'adoration,
pour l'année 1910, un total de 55,200 hrs d'adoration,
pour l'année 1914, un total de 87,300 hrs d'adoration.

Que d'actes de foi, d'amour et de supplication, que d'actes de générosité et de sacrifices volontaires représentent toutes ces heures d'adoration! Si la prière humble et persévérante a tant d'empire sur le cœur de Dieu, que ne doit pas faire la supplication incessante de ces milliers de prêtres prosternés au pied des autels, surtout si l'on songe qu'à ces 87,000 heures d'adoration, il faut joindre les 6,120,000 heures offertes chaque année par les 120,000 membres de l'Association.

Ce que peut faire cette somme de prières sacerdotales pour le triomphe de l'Eglise, la sanctification des âmes, le salut et la prospérité des peuples, Dieu seul le sait.

Sans doute, l'avenir est sombre! Les foudres vengeresses de la colère divine grondent sur nos têtes et les ruines, chaque jour, s'accumulent dans le monde. Mais confiance! Il ne tient qu'à nous d'apaiser la justice de Dieu et de sauver les peuples, en multipliant et rendant plus ferventes nos heures d'adoration. Serrons nos rangs et travaillons à les grossir. Chaque jour n'en apporte-t-il pas d'ailleurs une nouvelle preuve? Ne touchons-nous pas du doigt aujourd'hui la complète impuissance des moyens humains? Il y a toujours assez de Josué qui combattent dans la plaine, ce qui manque surtout, ce sont des Moïse qui prient sur la montagne. Qui d'entre nous n'ambitionnerait de compter au nombre de ces âmes de prière et de réparation?

*
* *

Mais le Prêtre-Adorateur ne doit pas s'en tenir là. Il fait plus qu'adorer, réparer et prier; il agit, il est apôtre. Sans prétendre aucunement réserver aux Prêtres-Adorateurs le monopole du zèle et de l'apostolat eucharistiques, il n'est que justice, croyons-nous, de leur attribuer, pour une large part, les progrès marqués dans la piété et les œuvres eucharistiques au Canada.

Dans sa belle lettre à son Clergé, relative à notre Congrès, Monseigneur l'Archevêque de Montréal, tout en rappelant le magnifique éloge décerné aux membres de l'Association au

cours d'une séance du Congrès eucharistique de Vienne, se plaisait à reconnaître avoir toujours trouvé en eux ses plus dévoués auxiliaires dans l'organisation des divers Congrès qui, depuis 1910, se sont tenus successivement dans son diocèse.

Sans vouloir aucunement devancer sur ce point, ni encore moins influencer le jugement de Nosseigneurs les Evêques des autres diocèses du Canada, les unanimes et si chaleureuses approbations qu'ils ont daigné accorder à l'Œuvre, les exhortations pressantes et maintes fois réitérées pour encourager leurs prêtres à en faire partie, n'indiquent-elles pas assez clairement tout le bien qu'ils en attendent et quelles espérances ils fondent sur cette Œuvre? Sans oser affirmer que celles-ci se soient pleinement réalisées, ne m'est-il pas permis d'avancer que l'Association a été, pour tous les prêtres qui en ont rempli fidèlement les obligations, un foyer de piété et de zèle, un puissant moyen de sanctification personnelle, en même temps que le principe d'une action plus éclairée et plus efficace sur les âmes? Je n'en veux d'autre preuve que ce témoignage éloquent et ému que nous en donnait, au lendemain de son Sacre, l'un de Nosseigneurs les Evêques: "Ce fut l'un des grands bonheurs de ma vie de rencontrer un apôtre de votre belle Œuvre, et de pouvoir, tout jeune prêtre, entrer dans la phalange des adorateurs en esprit et en vérité. Il y a plus de vingt ans que je suis des vôtres. Et quand je jette un coup d'œil sur mes vingt-deux années de sacerdoce, *je constate que mes heures d'adoration doivent compter parmi les plus fécondes de ma vie.*" Dans ses audiences multipliées et prolongées avec son divin Maître, le prêtre-adorateur, en effet, ne saurait manquer de l'intéresser à ses travaux, à ses projets, à ses difficultés, d'attirer ainsi sur son ministère les célestes bénédictions. Il revient de l'adoration non seulement avec une piété plus vive, mais avec la volonté bien déterminée de faire connaître, aimer, et servir de toutes les âmes Celui qu'il a appris à mieux connaître, aimer et servir lui-même.

Pour ne citer que quelques-uns des résultats obtenus par l'Association, nous constatons:

1o Que si les retraites pastorales se clôturent, depuis plusieurs années, par une heure solennelle et, en certains diocèses,

par une journée ou une nuit d'adoration faite par les prêtres, cette salutaire pratique est due à l'initiative des Prêtres-Adorateurs.

2o Que la fidélité à l'heure hebdomadaire d'adoration est devenue pour un certain nombre de Confrères le point de départ d'une heure quotidienne ou presque quotidienne d'adoration, ou bien de l'habitude de réciter l'office divin devant le T. S. Sacrement.

3o Que la pratique de l'adoration hebdomadaire avec les paroissiens tend à se généraliser. De plus en plus, nos associés sentent le besoin de faire participer leurs fidèles aux grâces de leur heure hebdomadaire d'adoration; aussi les invitent-ils à se joindre à eux pour méditer, adorer et prier au pied du tabernacle. Près de 700 de nos Associés ont établi dans leurs paroisses cette heure publique d'adoration chaque semaine. Ce que les curés ou les vicaires font dans leurs paroisses, des chapelains zélés le font dans les couvents ou les pensionnats.

Les Evêques encouragent fortement cette salutaire pratique, si propre à développer la dévotion au T. S. Sacrement. Je pourrais même nommer plusieurs paroisses, où le zèle du curé a organisé et où fonctionne admirablement l'adoration diurne sans discontinuité depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf ou dix heures du soir. Il y a là, on le conçoit, pour le prêtre lui-même, une garantie très efficace de fidélité et de persévérance.

4o Nous constatons en quatrième lieu que la dévotion profonde à Jésus-Hostie, inculquée à ses membres par notre Association, les a merveilleusement préparés à saisir et à suivre fidèlement les directions de Pie X sur la doctrine et la pratique de la communion fréquente et quotidienne.

Du reste, le Fondateur éclairé de notre Association n'avait-il pas, cinquante ans avant le décret de Pie X, assigné l'apostolat de la communion fréquente comme le ministère préféré auquel devaient se livrer les prêtres groupés au pied du saint Autel par l'adoration hebdomadaire? Dans la page où le Vénérable Père Eymard précise l'esprit qui doit animer leur zèle, je lis, en effet, ces mots: "Ils s'engageront à soutenir, en

toutes circonstances, les intérêts et l'honneur de Jésus-Hostie et à répandre par tous les moyens possibles, l'usage de la visite quotidienne au Très Saint Sacrement et de la communion fréquente."

Un dernier résultat, mentionné dans l'un des rapports présentés au Congrès Eucharistique de Vienne, c'est: Qu'aux Prêtres-Adorateurs revient en grande partie l'initiative et l'organisation de presque toutes les Œuvres ayant pour but la glorification de l'Eucharistie, notamment de l'Œuvre des Congrès eucharistiques. Ce résultat a trouvé un commencement de réalisation au Canada, et les succès vraiment remarquables qu'ont obtenu les divers Congrès eucharistiques du diocèse de Montréal, nous donnent l'assurance que les Prêtres-Adorateurs des autres diocèses se mettront chez eux à la tête d'un mouvement semblable.

Dans une dernière partie, le Rév. Père fait observer que si le présent Congrès est appelé à faire époque dans les fastes de l'Association, c'est assurément en ce qu'il doit marquer pour tous et chacun de ses membres un renouveau de piété et de zèle au service de la Sainte Eucharistie, en leur fournissant une occasion favorable de se retremper dans l'esprit de leur Association et d'en remplir plus fidèlement les obligations. Esprit et obligations sont donc rappelés de nouveau et précisés. Après quoi, le Rapporteur exprime les vœux suivants au nom de la direction générale de l'Association au Canada.

VŒUX.

Avant de terminer ce court exposé sur l'origine, la nature et le développement de l'Association des Prêtres-Adorateurs, qu'il me soit permis, au nom de la Direction générale de l'Œuvre au Canada, de soumettre quelques vœux à cette vénérable et docte assemblée. Il est grandement à souhaiter :

1o *Que tous les prêtres sans exception s' enrôlent dans l' Association des Prêtres-Adorateurs, parce que les obligations qu'elle impose à ses membres peuvent se concilier avec toutes les situa-*

tions du saint ministère et parce que ses avantages sont inappréciables pour le prêtre et pour les âmes. C'est, du reste, le vœu très ardent que S. S. le Pape Benoît XV, formule ainsi dans son Bref d'approbation de notre Congrès:

“Rien en effet, ne Nous tient tant à cœur comme de voir le culte de l'Eucharistie s'accroître de jour en jour parmi les catholiques du monde entier. Nous ne pouvons donc pas ne pas souhaiter vivement que tous les prêtres, ministres de l'Autel, s'adonnent tellement à la pratique de l'adoration eucharistique, qu'ils en reviennent “comme des lions qui jettent la flamme et que redoute le démon lui-même.”

“Et de fait, il n'y a guère croyons-nous, pour stimuler chez les prêtres le zèle de la gloire de Dieu, de moyen plus efficace que la méditation assidue de la charité divine. L'âme, en effet, s'y remplit de la grâce; les appels de Jésus-Christ, victime d'amour, provoquent tellement à lui rendre amour pour amour, que le plus grand bonheur est de répandre dans tous les cœurs cette divine charité.”

2o Qu'à l'occasion du Congrès national des Prêtres-Adorateurs, les membres de l'Association de renouvellent dans l'esprit de l'Œuvre, par une plus grande fidélité à l'heure hebdomadaire d'adoration et au renvoi mensuel du “libellus adorationis,” ainsi que par un zèle plus ardent et plus soutenu à faire connaître et aimer l'Eucharistie par la parole: en chaire et surtout au confessionnal, par les Œuvres et les pratiques de piété eucharistiques: la communion fréquente et quotidienne, la visite quotidienne au Très Saint Sacrement, l'heure d'adoration publique hebdomadaire ou au moins mensuelle.

3o Que chaque année, à l'occasion de la retraite pastorale, le Directeur diocésain, avec l'agrément de l'Evêque, réunisse les Associés et leur fasse une conférence sur l'Œuvre, en vue d'entretenir ou de renouveler en eux l'esprit de l'Association et de stimuler leur zèle eucharistique.

4o Que tous les membres de l'Association s'abonnent aux “Annales des Prêtres-Adorateurs,” et que ceux qui le peuvent y collaborent soit par des articles de fond, soit par le récit de faits ou d'œuvres eucharistiques.

50 *Que dans chaque diocèse, comme cela existe déjà pour certains diocèses, le Directeur des Prêtres-Adorateurs, soit nommé officiellement Directeur de toutes les Œuvres eucharistiques diocésaines, chargé comme tel de promouvoir leur établissement, d'aider à leur organisation et à leur fonctionnement.*

DISCUSSION.

Vu l'heure avancée, le Rapporteur avait dû se contenter d'exposer les grandes lignes de son intéressant travail; le manque de temps ne laissait pas non plus de place à la discussion. Le Rév. Père fit remarquer que chacun pourrait y suppléer en lisant attentivement la notice sur l'Association des Prêtres-Adorateurs distribuée à chacun avant la séance, notice où sont formulées et résolues toutes les difficultés pratiques relatives à l'Association.

Il était près de midi. Mgr le Président annonça, à la satisfaction générale, que la réunion de l'après-midi aurait lieu pour aujourd'hui à 3½hrs au lieu de 3 hrs, et la séance se termina par la prière d'usage.

Deuxième Séance

La séance est présidée par SA GRANDEUR MGR BRUCHESI. On remarque sur l'estrade, NN. SS. Roy, Archevêque Auxiliaire de Québec, Brunault, Evêque de Nicolet, Forbes, Evêque de Joliette, Bernard, Evêque de St-Hyacinthe.

Mgr le Président donne immédiatement la parole à M. le Chanoine MIVILLE, du chapitre métropolitain de Québec, pour la lecture de son rapport sur "*la Sainte Messe et le Prêtre*".

PREMIER RAPPORT

La Sainte Messe et le Prêtre.

Après avoir salué la grande et hospitalière ville de Marie, comme la "Cité eucharistique" et "l'ostensoir du Canada",

tant à cause du trône d'Exposition perpétuelle du T. S. Sacrement, au pied duquel les fils du Vénérable P. Eymard montent la garde depuis 25 ans, que des glorieuses assises eucharistiques de Montréal qui ont rayonné sur le diocèse et sur le pays tout entier, M. le Rapporteur aborde son sujet de la Ste Messe et l'envisage successivement: 1) comme l'objet de l'amour du prêtre; — 2) comme l'objet de sa crainte; — 3) comme l'objet de sa vigilance et de ses soins.

1) La Ste Messe, objet de *l'amour* du prêtre. — Le cœur se porte naturellement vers ce qui est bon et s'enflamme pour ce qui lui paraît excellent; et cette chose bonne, excellente, lui devient plus chère, plus précieuse encore dans la mesure qu'elle lui appartient plus intimement. Or, rien n'appartient davantage au prêtre que l'Hostie de son Sacrifice quotidien, Hostie qu'il consacre, qu'il reçoit, qu'il s'incorpore, qu'il donne à ses frères. Rien aussi de plus excellent que cette Hostie tant à cause de sa nature intrinsèque que de ses effets merveilleux. Considéré en lui-même, le Sacrifice offert par le prêtre à l'autel est d'une valeur infinie, à cause de la dignité de la Victime et de la sainteté du Prêtre qui l'offre. Comme celui de la croix, dont il est la reproduction, il n'est rien de plus grand au ciel et sur la terre. Il constitue par le fait même la fonction principale du ministère sacerdotal et doit occuper la place prépondérante dans la vie du prêtre.

Infinis sont également les *fruits* du saint Sacrifice: à lui seul il rend à Dieu toute gloire, il sauve le monde; il apporte au prêtre les plus puissants moyens de sanctification personnelle: les exemples des plus sublimes vertus et des grâces de choix pour les reproduire dans sa vie.

2) La Ste-Messe, objet de *la crainte* du prêtre. — "Ah! mon ami, si on savait ce que c'est que la messe, on mourrait," disait un jour le bienheureux Curé d'Ars. C'est l'expression exacte de la vérité. Une crainte religieuse doit accompagner le prêtre à l'autel, à cause de la sainteté qu'exige la célébration du saint Sacrifice. Le prêtre n'y est-il pas comme identifié à Jésus-Christ, Souverain Prêtre et Victime du Sacrifice? N'est-il pas constitué Médiateur entre Dieu et les hommes, ses

frères ? La médiocrité et la tiédeur ne sauraient s'allier à une fonction si sublime.

3) La sainte Messe, objet de *la vigilance et des soins* du prêtre. Elle réclame d'abord de lui une double et sérieuse préparation : une préparation éloignée, consistant en une vie de recueillement, d'esprit de foi, de zèle et de sacrifice, — une préparation prochaine, consistant en un quart d'heure au moins d'oraison mentale avant de monter à l'autel.

La sainte Messe étant le plus grand bienfait de Dieu, l'action de grâces s'impose nécessairement au prêtre qui vient de la célébrer. Le manque de reconnaissance revêtirait ici une laideur affreuse et aurait dans sa vie les conséquences les plus déplorables. Le minimum de temps à y consacrer est un bon quart d'heure, et cela autant que possible immédiatement après la messe et au pied même de l'autel. Si une raison de ministère peut parfois légitimer un retard dans l'accomplissement de ce devoir, il ne saurait jamais excuser une omission.

La célébration elle-même du Sacrifice doit être digne et pieuse. Le prêtre se conformera scrupuleusement aux rubriques ; il évitera les inventions d'une piété fantaisiste, les attitudes théâtrales ou ridicules.

Le prêtre exercera la plus grande vigilance sur la matière du saint Sacrifice : le pain et le vin. Il se souviendra qu'aujourd'hui, plus que jamais peut-être, la falsification des produits alimentaires se pratique sur une grande échelle et peut affecter la licéité et même la validité de la consécration eucharistique. Les initiatives prises sur ce point par plusieurs communautés religieuses méritent d'être louées hautement et encouragées.

Le prêtre se conformera également aux règles de l'Eglise concernant la matière et la forme des vases sacrés, des linges d'autel et des vêtements sacerdotaux.

VŒUX

1) *Le Prêtre ne doit s'abstenir de célébrer la sainte Messe que pour des raisons majeures. Il la dira également en voyage, alors*

qu'il a un besoin plus grand de cette sainte action, pour vivre dans l'union à Dieu, et pour cela, il se munira d'un celebret, sans lequel il est exposé à se voir refuser l'accès au saint autel.

2) *Il veillera tout particulièrement à assurer une matière valide au saint Sacrifice; et en conséquence, il encouragera les personnes absolument recommandables, et surtout les religieuses à se charger de la moulure du froment. Il fera également tout ce qui lui est possible pour se procurer un vin de messe, dont la pureté ne peut être mise en doute.*

3) *Il s'assurera les effets sanctifiants de sa messe en apportant la préparation qui convient à cette incomparable action; et comme rien ne conduit plus sûrement à l'obtention de nouvelles faveurs que la reconnaissance pour les bienfaits déjà reçus, il donnera une attention spéciale à son action de grâces, ce qui constitue avec sa messe, l'heure de beaucoup la plus précieuse d'une journée sacerdotale.*

DISCUSSION

Dans les échanges de vue qui suivirent la lecture d'un rapport si instructif, les divers points signalés furent :

1— L'importance pour le prêtre de faire observer le silence à la sacristie, et de faire sa préparation et son action de grâces au chœur, et même sur un prie-Dieu et en surplis.

2.— La nécessité de soustraire de plus en plus la matière du saint Sacrifice, le pain et le vin, aux falsifications du commerce.

3.— L'obligation rigoureuse pour le prêtre de sauvegarder à tout prix le temps de la préparation et de l'action de grâces à sa messe, l'action de grâces surtout, alors même qu'il se verrait parfois obligé de la retarder pour entendre quelques confessions.

4.— L'importance de revoir de temps en temps les rubriques de la messe et de s'assurer les services d'un confrère qui se chargera de reprendre les manquements remarqués.

DEUXIÈME RAPPORT

Le Prêtre et le Culte Eucharistique

Le deuxième rapport traite des principaux moyens que *le prêtre* peut employer pour promouvoir *le culte eucharistique*; il est présenté par M. l'abbé ANTONIO CAMIRAND, du Séminaire de Nicolet.

La religion est chez le chrétien, à plus forte raison chez le prêtre, une activité vivante qui se manifeste au dehors par le culte religieux. Or, comme la religion embrasse des vérités qu'il faut croire et des devoirs qu'il faut accomplir, nous pouvons définir le culte: la mise en pratique de cet ensemble de vérités et de devoirs qui lient l'homme à son principe et à sa fin. Le culte religieux aura donc pour but de rendre à Dieu l'honneur qui est dû à sa suprême excellence et de lui soumettre l'homme tout entier, son corps et son esprit.

Partant, le culte eucharistique sera l'ensemble des actes qu'imposent ces vérités et ces devoirs. Le zèle sacerdotal consistera à faire rendre à Jésus-Hostie ces actes, soit privés, soit publics.

Où le culte eucharistique doit-il exister tout d'abord comme dans sa source? Quelles en sont les trois principales manifestations?

1.— *La source du culte eucharistique.* — Elle doit d'abord exister dans le cœur du prêtre, pour de là se manifester par des actes et devenir conquérante par l'apostolat, ce qui exige en lui, outre la prière et la pureté, la science de l'amour ou de l'Eucharistie, puisque l'une n'est que l'expression de l'autre. Il est impossible de posséder cette science suréminente, sans vouloir faire sienne la parole de l'apôtre St-Jean: "Et nous devons aussi donner notre vie pour nos frères." (I Jean. III, 16) — sans les aimer comme Jésus les a aimés (Joan. XV, 12), sans être apôtre de l'amour, apôtre du sacrement d'amour et du culte dû à ce sacrement.

Le prêtre s'adonnera donc sérieusement à l'étude de l'amour de Dieu pour l'homme, en approfondira la nature, les manifestations multiples, les faisant toutes converger vers l'Eucharistie, qui les condense et les réunit. Rien de plus propre à développer cette science que de faire souvent la méditation du matin sur l'Eucharistie. Heureux le prêtre qui fera deux parts de sa vie: l'une employée à étudier l'amour de Dieu pour l'homme, l'autre dépensée à semer cet amour dans le monde!

2.— *Les manifestations du Culte eucharistique.* Elles sont au nombre de trois principales: les *temples religieux*, les *fonctions liturgiques*, les *congrès eucharistiques*.

a) L'amour veut d'abord pour son bien-aimé *une demeure digne de lui*. En règle générale, les temples religieux, destinés à abriter la présence sacramentelle de Dieu au milieu de nous, doivent être supérieurs en richesse et en beauté aux demeures des fidèles, ou du moins proportionnés à leur genre de vie et à l'état moyen de leur fortune. Le prêtre zélé saura au besoin se faire le mendiant de l'Eucharistie.

Il requiert par ailleurs certaines qualités: la propreté, le bon goût, l'ordre, la décence religieuse, surtout ce qui touche de plus près à l'autel et aux fonctions sacrées. Le prêtre verra également à conserver aux chants, aux décorations leur caractère religieux.

b) Les *fonctions liturgiques* sont la vie de nos temples: l'amour s'efforce par ce moyen d'entourer son bien-aimé de tout le respect qui lui est dû.

Disons d'abord que le culte extérieur est condamné d'avance à la stérilité, s'il n'est vivifié par le culte intérieur.

Le culte eucharistique dans une paroisse, du moins en règle générale, est au diapason de la piété personnelle et du zèle eucharistiques du prêtre. Toutes les actions du prêtre, dans le lieu saint, ont une influence profonde sur les fidèles: il s'y comportera donc toujours avec dignité et respect. Il fera plus: il fera à Jésus au Saint Sacrement des visites fréquentes et prolongées; son exemple sur ce point sera plus efficace que tous les sermons pour attirer les âmes à l'Eucharistie.

Dans ses exhortations, il insistera sur la pratique de la communion fréquente et quotidienne: acte par excellence du culte à rendre à Jésus-Eucharistie; il y reviendra souvent et avec force, surtout à l'occasion du Triduum eucharistique annuel, des XL Heures, de l'heure publique d'adoration hebdomadaire ou mensuelle.

c) Les *Congrès eucharistiques* sont destinés à développer la piété, la science et le zèle eucharistiques chez le prêtre, et à populariser l'idée, la mentalité eucharistique chez les fidèles. Ces assises solennelles tiennent en éveil les intelligences, les familiarisent avec les vérités fondamentales du culte eucharistique, remuent profondément les cœurs et déterminent les volontés à rendre à Jésus-Eucharistie un culte non seulement individuel, mais public et social. Ils sont de plus une compensation, une réparation offerte à Jésus pour tant d'apostasies publiques ou nationales.

Ces Congrès peuvent être internationaux, nationaux, diocésains, régionaux ou même paroissiaux. Ces derniers, étant plus circonscrits, ont une portée plus immédiatement pratique. Leur organisation est plus facile qu'on ne le croirait tout d'abord et leurs résultats sont merveilleux.

Le présent Congrès des Prêtres-Adorateurs qui réunit les généraux et les capitaines de la milice sacrée aura pour bien-faisant résultat de nous faire adopter un même programme d'action, bien défini, et de nous indiquer les moyens pratiques de le réaliser.

VŒUX.

1) *Que tous les prêtres et pasteurs d'âmes s'appliquent à perfectionner en eux la foi en la Présence réelle, raison totale de notre culte eucharistique, et qu'ils s'efforcent d'acquérir la science de l'amour que contient le Mystère eucharistique.*

2) *Que dans leur ministère, les pasteurs d'âmes orientent plus intensivement leur zèle vers l'Eucharistie; que dans leur enseignement, les professeurs de science sacrée donnent plus de dévelop-*

pements au traité de l'Eucharistie et surtout fournissent à leurs élèves de nombreuses références d'auteurs choisis, dont l'étude pourra plus tard leur donner cette science eucharistique profonde, indispensable à tout prêtre.

DISCUSSION.

MGR LE PRESIDENT attire spécialement l'attention sur la question des congrès eucharistiques paroissiaux, leur organisation facile et les fruits merveilleux qui en résultent. M. l'abbé COURSOL, curé de Ste-Anne-des-Plaines, où vient de se tenir le premier de ces congrès, est invité à fournir quelques renseignements sur la question. Il s'exécute avec bonne grâce; et les détails ravissants qu'il donne sur l'organisation de son congrès, sur ses fruits, au double point de vue du nombre des communions et des vocations sacerdotales et religieuses, gagnent à la cause des congrès eucharistiques paroissiaux l'assemblée tout entière.

Avant de lever la séance, Mgr Bruchési présente à l'auditoire le REV. P. RUTTEN, dominicain belge, et l'invite à dire quelques mots sur l'objet de sa mission au Canada.

Un accueil des plus sympathiques est fait à l'orateur et à l'annonce de la collecte qui sera faite demain au profit des œuvres catholiques de Belgique.

JOURNEE DU JEUDI

(15 JUILLET)

Première Séance

La séance est ouverte à 9 hrs a. m. Elle est présidée par S. G. MONSEIGNEUR ROY, Auxiliaire de S. E. le Cardinal Bégin. On remarque sur l'estrade NN. SS. Emard, de Valleyfield, Brunault, de Nicolet, Cloutier, des Trois-Rivières, Morrisson, d'Antigonish, Bernard, de St-Hyacinthe, Brunet, de Mont-Laurier, Latulippe, Vic. Apost. du Témiscamingue.

Le premier rapport est présenté par MGR H. GUERTIN, Vicaire général de St-Hyacinthe. Il traite de "*l'Adoration publique avec les fidèles*".

PREMIER RAPPORT

L'Adoration publique avec les Fidèles.

Après l'auguste Sacrifice de nos autels et la sainte Communion, rien n'égale comme acte de religion, l'Heure sainte avec les fidèles. Mais pour retirer tous les avantages d'une action si sainte et si sanctifiante, il importe de l'entourer de certaines garanties propres à en assurer le succès.

1.— *Avantages de l'Heure Sainte.*— Pour ne signaler ici que les principaux, elle est un moyen excellent de faire mieux connaître l'Eucharistie au prêtre et aux fidèles, de leur faire approfondir toutes les vérités dogmatiques et morales qui se rattachent à ce divin Sacrement.

Elle fournit l'occasion favorable de faire aimer et pratiquer la visite au saint Sacrement et la sainte Communion, corol-

lares nécessaires d'une connaissance plus complète et plus intime des trésors d'amour et de grâces sans nombre que le Cœur de Jésus veut déverser dans celui de ses amis et de ses enfants.

Dans ce colloque intime de l'adoration, l'âme s'imprègne peu à peu des pensées et des sentiments de Notre Seigneur, elle subit sa divine et bienfaisante influence; elle ne peut que se laisser gagner, captiver par les charmes de son amour, rendus sensibles, tangibles en quelque sorte sur la montagne du Thabor eucharistique; elle ressent à ses pieds comme un avant-goût des joies et du bonheur du ciel, qui lui fait mieux supporter et sanctifier les épreuves et les croix de la vie présente.

20.— *Quelques suggestions pratiques pour en assurer le succès.*— Trois méthodes sont généralement employées: le silence, la lecture, la prédication.

La première consiste à laisser les adorateurs à leurs propres ressources. Si elle peut convenir dans les communautés religieuses ou avec certaines personnes avancées dans l'art de méditer, elle serait en général désastreuse pour la masse des fidèles.

Une pieuse lecture, entremêlée de chants et d'un moment de silence, est de beaucoup préférable, mais encore faut-il qu'elle ait été préparée d'avance et soit bien faite, qu'elle soit une parole prêchée. Il existe de très bons ouvrages qui facilitent au prêtre l'emploi de cette méthode.

Une prédication soignée, simple, mais intéressante et vivante, est la méthode par excellence, celle qui fait aimer la pratique de l'Heure Sainte et lui fait produire tous ses fruits. Qu'on se garde bien néanmoins d'une parole négligée, vague, sans suite dans les idées, sans chaleur et sans vie, ou bien, ce qui ne vaut guère mieux, d'une parole interminable: il n'en faudrait pas davantage pour ruiner cette belle et sanctifiante dévotion. Il est conseillé d'entremêler la prédication de chants et de prières vocales, et de terminer l'exercice par la bénédiction du T. S. Sacrement.

Quand au choix du jour et de l'heure, il faut considérer, non pas sa plus grande commodité personnelle, mais celle de la

généralité des fidèles et s'en tenir exactement au jour et à l'heure fixés, sans non plus allonger ou abrégé l'Heure Sainte. Il convient d'annoncer l'exercice au son de la cloche, afin que tous puissent s'y unir soit effectivement, soit en esprit.

VŒUX.

1) *Que le Prêtre-Adorateur chargé d'une paroisse fasse chaque semaine l'Heure Sainte avec ses fidèles. Il pourrait une fois le mois y mettre plus de solennité et y convoquer plus chaleureusement encore ses paroissiens.*

2) *Que pendant les Quarante-Heures il y ait garde d'honneur du Saint Sacrement la nuit comme le jour. Cette garde pourrait se faire aussi le jeudi-saint et vendredi-saint jusqu'après l'office.*

3) *Que dans les villes et villages un peu considérables, l'on organise l'adoration diurne.*

DISCUSSION.

Tous conviennent de l'importance et des fruits excellents de l'heure hebdomadaire d'adoration faite par le prêtre avec les fidèles.

La première difficulté pratique signalée est celle du temps où il est préférable de placer cet exercice. Plusieurs, apportant sur ce point les lumières de leur expérience, font observer que durant l'hiver, il vaut mieux faire l'heure d'adoration à 4 hrs de l'après-midi, afin d'atteindre les enfants des écoles; durant l'été, elle serait bien placée à 7½hrs du soir. Nombre de Prêtres-Adorateurs ont réussi par ce moyen à attirer chaque semaine au pied du Saint Sacrement un grand concours de fidèles et à les faire communier plus souvent.

Un autre point signalé est celui de la manière d'employer l'heure d'adoration. Peut-on y réciter le chapelet? A cela le Directeur général de l'Association répond qu'il n'y a aucun inconvénient à le faire, vu que tous les mystères peuvent se

rapporter à l'Eucharistie, surtout si l'on a soin de faire précéder la récitation de chaque dizaine d'une très courte méditation ou lecture sur le mystère correspondant. Les méditations du P. Monsabré sur le Rosaire pourraient être utilisées à cette fin. On ne voit point pourquoi cela ne permettrait pas de gagner et l'indulgence attachée à l'heure d'adoration et celles qui sont attachées à la récitation du chapelet.

L'exercice du chemin de la croix est-il compatible avec l'heure d'adoration? — Ce n'est pas l'esprit de l'Œuvre, répond MGR ROY. Sachons en cela nous inspirer de l'esprit de l'Eglise. Veut-elle, le Vendredi-Saint, fixer l'attention de ses enfants sur le mystère de la croix? Elle fait disparaître l'Hostie. Veut-elle, au contraire, durant l'exposition des XL Heures, fixer l'attention sur la présence réelle du Christ eucharistique? Elle veut que rien ne les distraie de cette divine Présence. Sachons donc conserver à l'heure d'adoration son caractère particulier d'hommage à la présence réelle de Jésus dans l'Eucharistie.

Un dernier point signalé est celui du genre de prédication à adopter pour l'heure d'adoration. Ce n'est pas le temps de parler sur n'importe quel sujet et n'importe comment. C'est dire qu'il faut préparer ses instructions par une étude approfondie de l'Eucharistie.

En un mot, conclut Mgr Roy, suivons la direction donnée sur ces divers points par les Annales des Prêtres-Adorateurs. Nous aurons là un guide autorisé et expérimenté dans les questions qui nous occupent présentement.

DEUXIEME RAPPORT.

L'Assistance à la Messe pour les Fidèles.

S. G. MGR F.-X. CLOUTIER, évêque des Trois-Rivières est invité à parler du sujet si important de "*l'Assistance à la Messe pour les fidèles.*" Ce rapport, de tous points remarquable, est l'un de ceux qui a reçu les plus chaleureuses approbations de

l'assemblée. La simple analyse que nous en donnons ici ne saurait donner une idée exacte de ce travail magistral.

La première partie traite de l'excellence et des avantages précieux de la sainte Messe, et signale quelques-unes des heureuses conséquences pour les fidèles de la vie eucharistique mieux comprise;— la seconde formule plusieurs propositions d'ordre pratique.

I.— Les Prophètes, les Pères de l'Eglise, les Docteurs et les Saints sont unanimes à voir dans le saint Sacrifice de la messe le centre et le foyer de la religion, le résumé des merveilles et des bienfaits de Dieu, la source de toutes les grâces, la vie et le salut du monde. C'est qu'il est le Sacrifice même du Calvaire, continué et renouvelé sur l'Autel, et que ce dernier est l'acte fondamental et essentiel de la religion chrétienne. Il est là, c'est le même Sacrificateur, c'est la même Victime immolée. Les fidèles ne devraient-ils pas être davantage initiés à la grande prédication de la messe, à la grande leçon du Sacrifice chrétien. A nous, prêtres, de suppléer à leur inintelligence, si nous voulons être les fidèles pontifes de notre peuple, son médiateur efficace auprès de Dieu!

L'Eucharistie occupant, de par l'institution divine, la première place dans l'ordre des réalités surnaturelles, il n'est pas de sujet qui offre au prêtre plus de ressources pour féconder le champ de la prédication évangélique et faire du bien aux âmes. La seule explication, par exemple, des quatre fins de la Messe qui résument tous nos devoirs envers Dieu et toute la vie chrétienne: adoration, action de grâces, réparation et prière, n'est-elle pas souverainement propre à édifier les fidèles, à éclairer leur foi, à leur faire mieux saisir l'importance, la sainteté, les avantages innombrables du saint Sacrifice, à les amener conséquemment à y assister plus fréquemment, dans de meilleures dispositions, en y prenant une part plus active?

Il importe également au plus haut point de signaler aux fidèles que l'institution de la Messe a eu pour fin, non seulement de pourvoir d'un Sacrifice le peuple racheté de Dieu, mais aussi de lui fournir le plus grand des Sacrements, que l'intention formelle du Sauveur, en instituant l'Eucharistie, était à la

fois d'offrir son corps et son sang en sacrifice et de nous les donner en communion. Il n'y a donc pas pour le fidèle de participation complète, parfaite au saint Sacrifice sans la communion sacramentelle.

Aujourd'hui surtout où l'esprit chrétien tend à disparaître des esprits et des mœurs, seule la vie eucharistique mieux entendue et pratiquée, fera comprendre la nécessité du devoir austère, du renoncement, de la fidélité aux saines et fortes traditions chrétiennes, — formera une élite de chrétiens éclairés, d'apôtres zélés, qui seront les auxiliaires du prêtre dans l'œuvre de régénération sociale qui s'impose à sa sollicitud e.

Mais pour faire pénétrer, pour ancrer cette conviction dans les âmes, il faut commencer par la posséder soi-même, et puis y revenir à temps et à contre temps, en chaire et au confessional. Ne serait-il pas possible d'amener toutes les familles à se faire représenter chaque jour au saint Sacrifice, surtout les personnes aisées et libres de leur temps ?

Il importe pour cela de choisir une heure qui convienne aux fidèles, d'être d'une rigoureuse ponctualité, de faire annoncer la Messe au son de la cloche. Tout en faisant observer qu'il est préférable de communier pendant la Messe, il faudra annoncer aux fidèles qu'on distribuera volontiers la communion aux personnes qui en feront la demande à certaines heures déterminées.

Les pasteurs considéreront donc comme le premier de leurs devoirs de ne jamais laisser leur paroisse sans messe, de ne jamais omettre de célébrer sans raisons exceptionnellement graves, même en voyage. En sa qualité de pasteur, le curé doit garder continuellement la résidence, ne s'absenter que dans la mesure et aux conditions prévues par le droit. N'est-il pas le gardien et le serviteur de ses ouailles ? Ne leur doit-il pas l'édification par une vie faite de renoncement et de sacrifice ?

Le prêtre devra enseigner la manière pratique d'entendre la messe, expliquer le sens des cérémonies liturgiques, la manière de se tenir, initier les fidèles à l'intelligence des diverses fêtes de l'Eglise. Il fera tout en son pouvoir pour remettre en honneur

l'usage du livre de messe ou paroissien et enseignera la manière de s'en servir; il apprendra ainsi aux fidèles à s'unir et à participer activement au saint Sacrifice qui est la prière publique et solennelle de l'Eglise. Cette initiation à la vie liturgique doit commencer au catéchisme, se continuer au patronage et surtout à l'école; pour les adultes, elle ne peut guère être faite que du haut de la chaire. On ajoutera à ce programme la restauration des chants liturgiques collectifs.

On réagira ainsi efficacement contre la campagne d'impiété menée un peu partout contre la sanctification du dimanche. Ce sera peut-être un travail de longue haleine, mais c'est un travail qui s'impose et dont les résultats transformeront nos paroisses.

Enfin, le prêtre fera apprécier la Messe par la manière dont il la célèbre, évitant de contredire par sa conduite les enseignements qu'il donne aux fidèles. Pour entretenir et alimenter sa ferveur et sa piété personnelle, le prêtre méditera fréquemment sur les excellences du saint Sacrifice, sur sa divine efficacité pour sa sanctification et celle des âmes, sur le sens des prières et des cérémonies liturgiques; il relira souvent les rubriques et veillera à s'y conformer scrupuleusement.

Qu'en un mot, le prêtre se rappelle toujours la vive recommandation du Pontife consécrateur: "*Agnoscite quod agitis, imitamini quod tractatis.*"

VŒUX.

1) *Que la nature et les fins du saint Sacrifice de la Messe soient fidèlement prêchées et expliquées au peuple.*

2) *Que la liturgie de l'auguste Sacrifice soit de même expliquée en détail, et que l'usage du Missel soit restauré parmi les fidèles.*

3) *Que les offices paroissiaux, grand'messe et vêpres, soient relevés, à l'aide surtout du chant collectif.*

DISCUSSION.

MGR LE PRESIDENT fait observer que ce remarquable rapport ne laisse vraiment pas de place à la discussion. La meilleure suggestion à faire, c'est de le relire souvent quand il sera publié et de le méditer, et surtout de mettre en pratique ses sublimes enseignements. Après un tel travail, ajoute Sa Grandeur, il ne reste donc plus qu'à s'incliner et à dire: Amen!

Deuxième Séance

(3 HRS P. M.)

La séance est ouverte à 3 hrs. S. G. MGR BRUCHESI préside. Sont présents S. G. Mgr Roy, Archevêque Auxiliaire de Québec, NN. SS. Brunault, O'Brien, Forbes, Budka, Leblanc, et Latulippe.

Le premier rapport, présenté par M. l'abbé PHIL. PERRIER, curé de la paroisse du St-Enfant Jésus de Montréal, traite de la "*Communion des Adultes*".

PREMIER RAPPORT

La Communion des Adultes

Le Congrès des Prêtres-Adorateurs ne pouvait pas ne pas étudier l'important Décret sur la matière: "*Sacra Tridentina Synodus*," Décret qui restera la grande gloire du Pontificat de Pie X. Sans vouloir exposer ici la doctrine générale du Décret, ni analyser les conditions fixées par l'Eglise pour la communion fréquente et quotidienne, le Rapporteur étudie de préférence les devoirs qui s'imposent au prêtre comme curé, comme prédicateur et comme confesseur, en vue de favoriser le retour en masse des fidèles à la Table Sainte.

1.— *Devoirs du curé et la Communion fréquente.*— Il doit travailler de toutes ses forces et sans se lasser à favoriser et à développer l'usage si pieux et si salutaire de la communion

fréquente, donner à cet effet une orientation plus eucharistique à son ministère pastoral, se souvenant qu'il n'est prêtre et pasteur que pour servir le Christ et le dispenser aux âmes.

Pratiquement, le moyen général pour entraîner une paroisse vers l'Eucharistie, c'est d'abord l'exemple convaincu et l'apostolat décidé du pasteur. C'est en second lieu les facilités à donner aux fidèles pour la communion, se trouvant régulièrement et souvent à ce poste du dévouement, — facilité pour distribuer la communion à demande, au moins toutes les demi-heures, — soins particuliers pour les malades et les élèves en vacances.

2.— *Devoirs des prédicateurs et la Communion fréquente.*— La divine mission du prêtre est d'enseigner la vérité révélée. En ce qui concerne le retour des fidèles à la pratique de la communion quotidienne, Pie X, dans ses décrets insiste fortement et à diverses reprises sur la nécessité de la prédication, d'une prédication substantielle et suivie. Deux choses sont à inculquer fortement aux fidèles: l'invitation à la communion quotidienne adressée à tous, les conditions auxquelles ils peuvent y répondre et la réfutation des objections ou prétextes pour s'en éloigner. Le mot d'ordre est celui-ci: "*Frequenter et multo studio.*"

3.— *Devoirs des confesseurs et la Communion fréquente.*— Au tribunal de la Pénitence, le prêtre ne se contentera pas d'accorder la communion à qui la demande, il devra, dit le Décret, s'en faire l'apôtre. Il est évident que la multiplication des communions exige de lui une plus grande assiduité au confessionnal; mais le prêtre doit travailler en même temps à rendre plus rares les confessions non nécessaires. Il y a lieu d'insister sur la présence du confesseur chaque matin.

4.— *Hommes et jeunes gens.*— Le zèle du curé, du prédicateur et du confesseur devra s'intéresser à eux d'une manière toute spéciale, par une série d'instructions, et de conseils où les raisons de la communion fréquente seront exposées solidement, les objections et les prétextes réfutés victorieusement. Il favorisera dans ce but et leur conseillera fortement les retraites fermées;

ainsi sera formée une élite de chrétiens éclairés et d'apôtres zélés.

VŒUX.

Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs émet le vœu :

1) *Que l'on travaille, à l'aide de toutes les industries du zèle pastoral, à faire comprendre aux hommes, à leur faire désirer et pratiquer la communion plus fréquente.*

2) *Que l'on travaille de bonne heure à faire aimer aux jeunes gens la communion fréquente et quotidienne, et qu'on la facilite à la jeunesse dans les cercles et les patronages.*

3) *Que le clergé paroissial et les parents chrétiens travaillent de concert à maintenir les étudiants pendant les vacances, dans la fidélité à la sainte communion.*

DISCUSSION.

MONSEIGNEUR LE PRESIDENT félicite le Rapporteur de son beau travail et fait observer que la discussion doit porter, non pas tant sur la question de la communion fréquente qui est admise de tous, mais bien plutôt sur les moyens pratiques d'en répandre l'usage salutaire parmi les fidèles. Il serait certainement intéressant et instructif, ajoute Sa Grandeur, de connaître les expériences faites depuis notre dernier Congrès, les méthodes employées et les résultats obtenus.

Le R. P. LELIEVRE, O.M.I. invité à prendre la parole, signale la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, comme le moyen par excellence d'amener les hommes à la Sainte Table, et cite plusieurs faits des plus concluants à l'appui de son affirmation.

M. l'abbé BELANGER, curé de l'église St-Louis de France, arrive à la même conclusion après une expérience faite durant une retraite prêchée récemment à ses paroissiens.

MGR LAFLAMME suggère les retraites fermées comme un autre bon moyen d'arriver au même résultat, mais en faisant remarquer qu'on atteindrait plus facilement les gens de profession en les réunissant de préférence dans les collèges pour faire ces sortes de retraite.

Mgr BRUCHESI insiste pour que le curé s'efforce de dissiper les préventions contre les maisons spécialement fondées pour les retraites fermées, si préventions il y a.

Mgr LEPAILLEUR, parlant d'expérience, suggère l'assistance plus fréquente à la sainte Messe, spécialement pour les enfants, comme moyen le plus efficace d'amener enfants et parents à la pratique de la communion fréquente et quotidienne. Les résultats qu'il a obtenus ainsi sont des plus consolants.

M. l'abbé JEANNOTTE, professeur de théologie, confirme le fait en rappelant que les fidèles de la primitive Eglise étaient habitués à considérer le Saint Sacrifice comme un repas; voilà ce qui explique pourquoi, y assistant souvent et même tous les jours, ils communiaient toutes les fois qu'ils y assistaient, pénétrés de cette pensée que la communion fait partie intégrante de la Messe.

Le R. P. LAULT S.S.S., suggère de profiter de la bonne habitude qu'ont les fidèles de sanctifier les mois de Marie et du Sacré-Cœur et le temps du carême, pour les inviter à assister durant ce temps à la Sainte Messe, et, comme cette pratique de piété tend à se généraliser de plus en plus, d'en profiter pour les exhorter à communier chaque jour, les amenant ainsi peu à peu et sans même qu'ils s'en doutent, à conserver cette bonne habitude durant toute l'année. Les expériences faites sont des plus concluantes.

Le T. R. P. HAGE, O.P., exprime le désir d'un grand nombre de fidèles d'avoir une messe tous les jours à 8 hrs; cela permettrait aux mères de famille et aux enfants d'y assister et d'y communier.

Tous sont d'avis qu'il y aurait là un excellent moyen d'atteindre ainsi un plus grand nombre de fidèles et qu'il serait tout à fait louable de leur donner cette facilité, là où le nombre de prêtres, le permet.

Le R. P. LAULT, S.S.S., rappelle que S. S. Pie X a recommandé la prédication annuelle du Triduum eucharistique, comme le grand moyen de rétablir parmi les fidèles la salutaire pratique de la communion fréquente et quotidienne. A une condition toutefois, c'est que le prédicateur ne change pas

la nature de ce Triduum, en prêchant tout autre chose que l'Eucharistie et spécialement la Communion fréquente, ses raisons, les dispositions requises, les prétextes allégués pour s'en dispenser, etc.

La discussion se termine par une réponse de Mgr le Président à un congressiste qui demande si la distribution de la Sainte Communion à des intervalles trop rapprochés sauvegarde suffisamment le respect dû au Saint Sacrement. — La volonté du Saint-Père, fait observer très justement Sa Grandeur, c'est que l'on donne la communion à demande, et partant, aussi souvent que les fidèles se présentent à la sainte Table. Pratiquement toutefois et pour le bon ordre, il est bon de fixer certaines heures, toutes les demi-heures par exemple, où la communion serait distribuée. Les fidèles, en étant informés, s'en contenteraient. C'est là du reste une pratique répandue à peu près partout.

DEUXIEME RAPPORT

La Communion des Enfants.

Monseigneur PIETTE, Curé de la Cathédrale de Joliette, présente le second et dernier Rapport, consacré au sujet si intéressant de "*La communion des enfants.*"

Monseigneur commence par rappeler l'acceptation unanime et enthousiaste avec laquelle l'Eglise canadienne a reçu le Décret "*Quam singulari*" de Pie X sur la première communion des enfants. Cinq années se sont écoulées depuis cette date et nous pouvons affirmer que les vieilles coutumes inspirées d'un reste de jansénisme ont disparu de notre pays. Dans le présent Congrès, il s'agit de nous occuper, non pas tant de l'application essentielle du Décret que du zèle que nous devons apporter à son application.

1.— *La conviction, principe de zèle.*— Le zèle en général repose sur une conviction éclairée, ferme et intense. Le zèle sacerdotal, qui repose sur les mêmes fondements, doit relativement au sujet qui nous occupe, être basé sur deux convictions. La première, qu'il est actuellement d'une extrême né-

cessité pour lui de travailler plus que jamais à donner à l'enfant une saine et droite orientation pour l'avenir. L'âme de l'enfant est en effet de nos jours, le terrain où se livre une lutte sans merci entre les apôtres du bien et les apôtres du mal. N'est-ce pas le temps le plus favorable pour donner à une vie son orientation définitive ? — La seconde est que, parmi les facteurs que le prêtre doit mettre en action pour faire de l'enfant un chrétien convaincu et pratiquant, il n'en est pas de plus puissant que l'Eucharistie. Outre qu'elle produit, comme sacrement, ses effets "*ex opere operato*," nous sommes de ceux qui croient que les enfants sont susceptibles de connaître et de goûter l'Eucharistie.

2.— *L'action, résultat du zèle.*— Le Décret "*Quam singulari*" contient, dans son dispositif, deux parties distinctes : une partie *préceptive* et une partie *directive*. Quel doit être le zèle du prêtre dans l'application des règles mentionnées dans l'une et l'autre partie du dispositif ?

Dans la partie *préceptive*, qui concerne l'âge d'admission à la première communion, le Décret indique deux conditions pour que l'enfant ait le droit et le devoir de communier : l'âge de discrétion et une certaine connaissance de la religion. Les parents sont les premiers juges sur ces deux points, bien que pratiquement, au Canada, les parents constituent presque toujours le prêtre juge en dernier appel. Si l'enfant ne donne au prêtre que des signes probables de discrétion ou de connaissances suffisantes, peut-il quand même être admis à la communion ? Nous croyons qu'il le peut en toute sécurité.

Comme les enfants, de nos jours, commencent très jeunes à fréquenter l'école, le prêtre ne manquera pas de les suivre de très près. Il fera plus. Il s'adressera aux mères de famille et les instruira spécialement sur la part que l'Eglise attend de leur zèle dans la préparation des enfants à la première communion.

Dans sa *partie directive*, qui traite de la fréquence de la communion pour les enfants, le Décret fait au prêtre un devoir de mettre tout en œuvre pour amener les enfants à la communion fréquente et quotidienne. Il se servira pour cela de toutes les influences dont il peut disposer : influence des parents, influence

des instituteurs et des institutrices, influence personnelle, influence de la parole et de l'exemple, afin de créer chez ces enfants la conviction inébranlable que la communion fréquente et même quotidienne est une des nécessités de la vie spirituelle. Il fera leur éducation eucharistique sur tout ce qui concerne la sainte Communion : les seules dispositions requises, les vaines craintes, etc. Il les confessera fréquemment et avec tout le soin requis, les divisant pour cela par groupes et assignant à chaque groupe un jour déterminé dans le mois.

Le prêtre insistera en chaire et au confessionnal sur la nécessité où sont les parents de favoriser et non d'entraver la communion fréquente de leurs enfants. Il veillera d'une manière toute spéciale sur les élèves en vacances. Enfin, à tous ces moyens, il ajoutera la prière qui seule pourra leur donner leur efficacité.

DISCUSSION.

Après un mot de félicitation à l'adresse du distingué Rapporteur, MGR LE PRESIDENT ouvre la discussion en proposant comme thème la question de la *confession des enfants*.

Mr l'abbé MC CREA, curé de St-Casimir, P. Q., suggère de partager les enfants en diverses catégories et de réserver à chacune une séance spéciale de confessionnal.

M. l'abbé BRISSET, curé de la Côte St-Paul, parle ensuite de la méthode à suivre pour la préparation immédiate des enfants à la confession. Il semble préférable, dit-il, de faire cette préparation à haute voix, attirant spécialement l'attention des enfants sur l'importance de la confession et les dispositions à y apporter, sur leurs principaux devoirs et les péchés qu'ils ont coutume de commettre, puis terminer par la récitation en commun du *Confiteor*.

Au confessionnal, spécialement avec les tout jeunes enfants, il convient de procéder par questions, afin de fixer leur attention et leur apprendre aussi à bien se confesser.

M. Brisset revient, en y insistant sur l'obligation où est la mère de famille de faire l'éducation eucharistique de ses en-

fants, spécialement par rapport à la sainte communion. Trop souvent, la mère laisse ce soin aux maîtres ou maîtresses d'école ou au curé. Il faut donc rappeler aux mères que cette éducation eucharistique doit commencer dès le plus bas âge et que c'est sur elles principalement que retombe la responsabilité de voir si l'enfant est tenu ou non au précepte pascal.

S. G. Mgr BRUNAUULT, évêque de Nicolet, fait alors porter la discussion sur cette obligation où seraient les enfants de communier à Pâques, avant même l'âge de 7 ans, dès lors qu'ils ont les conditions requises pour communier.

M. l'abbé GARIEPY, professeur de théologie morale au Séminaire de Québec, est prié par Sa Grandeur de résoudre la question. A s'en tenir aux termes mêmes du Décret, répond M. GARIEPY, il semble bien que, dans ces conditions, l'enfant est tenu au devoir pascal, même avant l'âge de 7 ans. Nous lisons en effet dans le Décret: "Tous les enfants qui ont atteint l'âge de raison, qui sont capables de distinguer le pain eucharistique d'avec le pain ordinaire doivent communier, surtout au temps pascal." Cela ne tranche pas, il est vrai, la question de savoir si l'enfant a vraiment l'âge de raison; mais, à n'en pouvoir douter, il porte que du moment où l'enfant est capable de pécher, il est tenu de se confesser, et que du moment où il est tenu de se confesser, il doit communier. Sur ce point de la communion pascale, le Décret ne semble pas laisser place à la controverse.

Mgr BRUNAUULT demande alors sur qui retombe la faute, quand l'enfant ignore le précepte.

M. GARIEPY répond que pour l'enfant il y a péché matériel, mais que le péché formel, et celui-là seul compte, retombe sur les parents.

Que faut-il penser, poursuit SA GRANDEUR, de l'opinion de ceux qui soutiennent que l'enfant n'est pas tenu en conscience de remplir le devoir pascal avant d'être tenu à l'assistance à la Messe, c'est-à-dire avant l'âge de 7 ans, et cela en vue de sauvegarder la paix de la conscience chez les parents?

M. GARIEPY répond qu'il faut considérer ici non seulement l'intérêt des parents, mais encore et surtout l'avantage des

enfants. Si l'enfant est reconnu n'avoir pas l'intelligence suffisante, la question est réglée. Si le cas est douteux, je ne crois pas, dit-il, conforme à la volonté du divin Fondateur de l'Eglise de lui refuser la communion. Si les doutes ne sont pas fondés ou s'il est manifeste que l'enfant a l'âge de raison, les parents sont tenus de sacrifier leur opinion pour le bien des enfants, et notre devoir est de prendre les mesures voulues pour faire taire leurs préjugés. La question de la communion pour les enfants ne doit donc pas être mise pratiquement sur le même pied que l'obligation d'entendre la Messe.

M. l'abbé BAZINET, curé de Ste-Agathe, demande quel serait le meilleur moyen d'amener les enfants de la campagne, surtout ceux qui sont plus éloignés de l'église, à s'approcher plus souvent de la Table Sainte.

S. G. Monseigneur ROY suggère aux prêtres d'aller de temps en temps célébrer la sainte Messe dans ces endroits moins favorisés de la paroisse. Pourquoi le curé ne consentirait-il pas à se déplacer pour le bien des enfants ou des vieillards qui ne jouissent presque jamais de la présence de leur Dieu ? L'école est l'endroit désigné pour cette fin. L'expérience a démontré que cette visite du curé est une véritable fête pour ces parties reculées de nos paroisses de campagne. Un autre point à signaler, c'est que si nous voulons favoriser la communion fréquente chez les enfants, il n'est pas bon de trop les laisser à leur propre initiative, mais bien de leur déterminer le jour et l'heure et les motifs de communier.

Mgr le PRESIDENT rappelle que les Evêques ont reçu de Pie X le pouvoir d'accorder à leurs prêtres la permission de célébrer la Messe dans leurs familles. Pourquoi le curé, même s'il est seul, ne fixerait-il pas un jour où il irait périodiquement dans telle et telle école éloignée pour y célébrer le saint Sacrifice ?

UN CONGRESSISTE demande dans quelle mesure il est opportun de donner l'absolution aux enfants.

M. l'abbé GARIEPY répond que le confesseur ne doit pas toujours voir de vrais péchés dans les multiples accusations que lui font les enfants. Le plus souvent l'enfant agit et pense après. Il est sage d'aider l'enfant à faire son examen et à former sa conscience. A part le péché contre la pureté et le péché de vol,

les autres péchés: mensonges, désobéissances, colères, doivent être bien souvent attribués à la seule légèreté. Quand il y a doute, on doit y apporter tout le soin voulu et tout le temps nécessaire. Pas de confession à la vapeur! Le confesseur ne doit pas oublier qu'il est un éducateur et un sauveur d'âmes. Dans les interrogations adressées à l'enfant, il doit bien se garder de lui suggérer la réponse à faire, mais le laisser à sa propre conscience.

La discussion quoique des plus intéressantes et des plus instructives, doit cependant prendre fin, vu l'heure avancée. Monseigneur le PRESIDENT, avant de lever la séance, adresse quelques mots à la vénérable et docte assemblée. "Ce n'est pas sans quelque regret, dit Sa Grandeur, que l'on voit finir des séances aussi intéressantes et aussi pratiques. Mais j'en ai la certitude, nous en emporterons avec nous les bienfaisantes influences et mettrons à profit les moyens de piété et de zèle eucharistiques qui nous ont été enseignés durant ces jours inoubliables de notre Congrès, où la doctrine et l'éloquence se sont donné la main pour élever un monument impérissable au Dieu de l'Hostie.

"Ce Congrès, nous devons le regarder comme une grâce précieuse que Dieu nous a faite. Nous l'en remercierons ce soir, pendant l'heure solennelle d'adoration au pied de l'Hostie sainte, dans la belle et pieuse chapelle des Pères du Très Saint Sacrement, de l'Avenue Mont-Royal. Et là, nous remplirons un autre devoir: celui de la reconnaissance et de la prière pour les Pères du T. S. Sacrement qui ont travaillé avec tant de zèle et de dévouement à l'organisation de ce Congrès et lui ont assuré son plein succès. Je vous engage donc, chers et vénérés collaborateurs, à venir tous à cette heure d'adoration qui clôturera dignement ce Congrès."

Avant de se disperser, à la suggestion de Mgr l'Archevêque, l'assemblée entière, debout, recueillie, chante avec entrain l'hymne eucharistique: "*O Salutaris Hostia*"; puis, NN. SS. les Evêques donnent collectivement leur bénédiction aux heureux prêtres congressistes.

(A suivre.)

Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal.

NOTICE

— SUR —

L'Association des Prêtres-Adorateurs

1. Obligations.

1. Faire, chaque semaine, une heure continue d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé ou renfermé dans le Tabernacle.

De préférence, la faire avec ses paroissiens à jour et à heure fixes. Dans ce cas, on peut faire l'exposition privée, c'est-à-dire ouvrir le Tabernacle et terminer par la Bénédiction.

2. Envoyer régulièrement, au siège de l'Œuvre, *le billet mensuel* avec indication des heures faites durant le mois.

3. Célébrer une messe, chaque année, pour les associées défunts. Cette messe est privilégiée.

2. Avantages principaux.

1. Une indulgence plénière pour *toute heure d'adoration*, à quelque jour qu'on la fasse, en y priant un peu aux intentions du Souverain Pontife.

2. Les très nombreuses indulgences plénières et partielles dites de la *Station du Saint Sacrement*, pour une *simple visite* au Saint Sacrement, en récitant *six Pater, Ave et Gloria*.

3. Commencer *Matines et Laudes* tous les jours, à partir de 1 heure de l'après-midi.

4. Faculté de recevoir du *Tiers-Ordre Franciscain* et de donner aux tertiaires réunis en commun l'Absolution générale, *communi formula*.

5. Faculté d'attacher aux chapelets l'indulgence des *Croisiers* par un simple signe de croix.

Ligue Sacerdotale Eucharistique

BUT: Promouvoir la Communion fréquente et quotidienne, parmi les fidèles, selon le Décret du 16 Déc. 1905.

CONDITIONS: 1. Etre inscrit dans la Ligue. — 2. S'efforcer, dans toute la mesure possible, par les moyens dont on dispose, de propager la pratique de la communion fréquente.

AVANTAGES: Les membres de la Ligue peuvent:

1. Jouir de l'*Autel privilégié* personnel trois fois la semaine.

2. Gagner une indulgence plénière à toutes les fêtes primaires des Mystères de la foi, de la Très Sainte Vierge et des Saints Apôtres.

3. De plus, une indulgence de 300 jours pour chaque œuvre qu'ils feront conformément au but de la Ligue Sacerdotale.

4. Après une retraite de 3 jours, ils pourront donner au peuple la *Bénédictio Papale*, à condition que ces exercices soient dirigés vers une connaissance plus grande et une fréquentation plus assidue de l'Eucharistie.

5. Ils peuvent faire gagner, une fois par semaine une *indulgence plénière* à ceux de leurs pénitents qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours, (c. à. d. au moins 5 fois la semaine.) Cette concession peut être faite pour plusieurs semaines à la fois.

6. Appliquer aux chapelets les indulgences dites des «Pères Croisiers, » par un simple signe de croix.

(Pour user de ce dernier pouvoir, les prêtres inscrits seulement dans la Ligue doivent avoir le *visa* de leur Evêque.)

Sous presse

COMPTE RENDU DU CONGRES NATIONAL DES Prêtres-Adorateurs du Canada.

Tous les Prêtres du Canada, les Membres de l'Association des Prêtres-Adorateurs surtout, tiendront à avoir dans les rayons de leur bibliothèque le volume qui paraîtra prochainement sur le récent Congrès national canadien des Prêtres-Adorateurs. Ce volume sera illustré et contiendra tous les discours, rapports et délibérations des séances de la section française et de la section anglaise, ainsi que le récit des cérémonies religieuses du Congrès.

Ce volume sera publié par les soins du Secrétariat général. Comme le nombre des exemplaires sera proportionné au nombre des souscriptions, tous ceux qui désirent se le procurer sont priés d'envoyer sans retard le montant de leur souscription au Secrétariat général du Congrès, 368 Avenue Mont-Royal Est. Les souscriptions resteront ouvertes jusqu'au 20 Septembre. Pour les souscripteurs, le prix du volume broché est de **\$1.00**; relié **\$1.75** cts.

A partir du 20 Septembre, le prix du volume broché sera de **\$1.25** cts.

CONGRES EUCHARISTIQUE REGIONAL

de Ste-THERESE, P. Q.

Magnifique volume in 8o de 164 pages, imprimé sur beau papier, illustré de nombreuses gravures hors-texte, donnant le compte rendu complet et détaillé des solennités et des séances d'étude du premier Congrès eucharistique régional tenu au Canada. Destiné à perpétuer le souvenir de ce congrès et à propager les meilleures méthodes d'éducation religieuse et eucharistique chez les enfants, ce volume s'adresse non seulement à ceux qui ont pris part à ces fêtes, mais à tous les éducateurs de la jeunesse: prêtres, instituteurs et institutrices, pères et mères de famille.

PRIX : 35 cts, - - - - - franco 40 cts.